



2009-2014

Bilan du PRSE PACA

Environnement d'aujourd'hui, santé de demain*

*Organisation mondiale de la santé





BILAN DU PRSE PACA 2009-2014

Environnement d'aujourd'hui, santé de demain*

*Organisation mondiale de la santé



Le bilan du plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (PRSE PACA) 2009-2014 porte sur les modalités de mise en œuvre du plan et sur les actions réalisées.

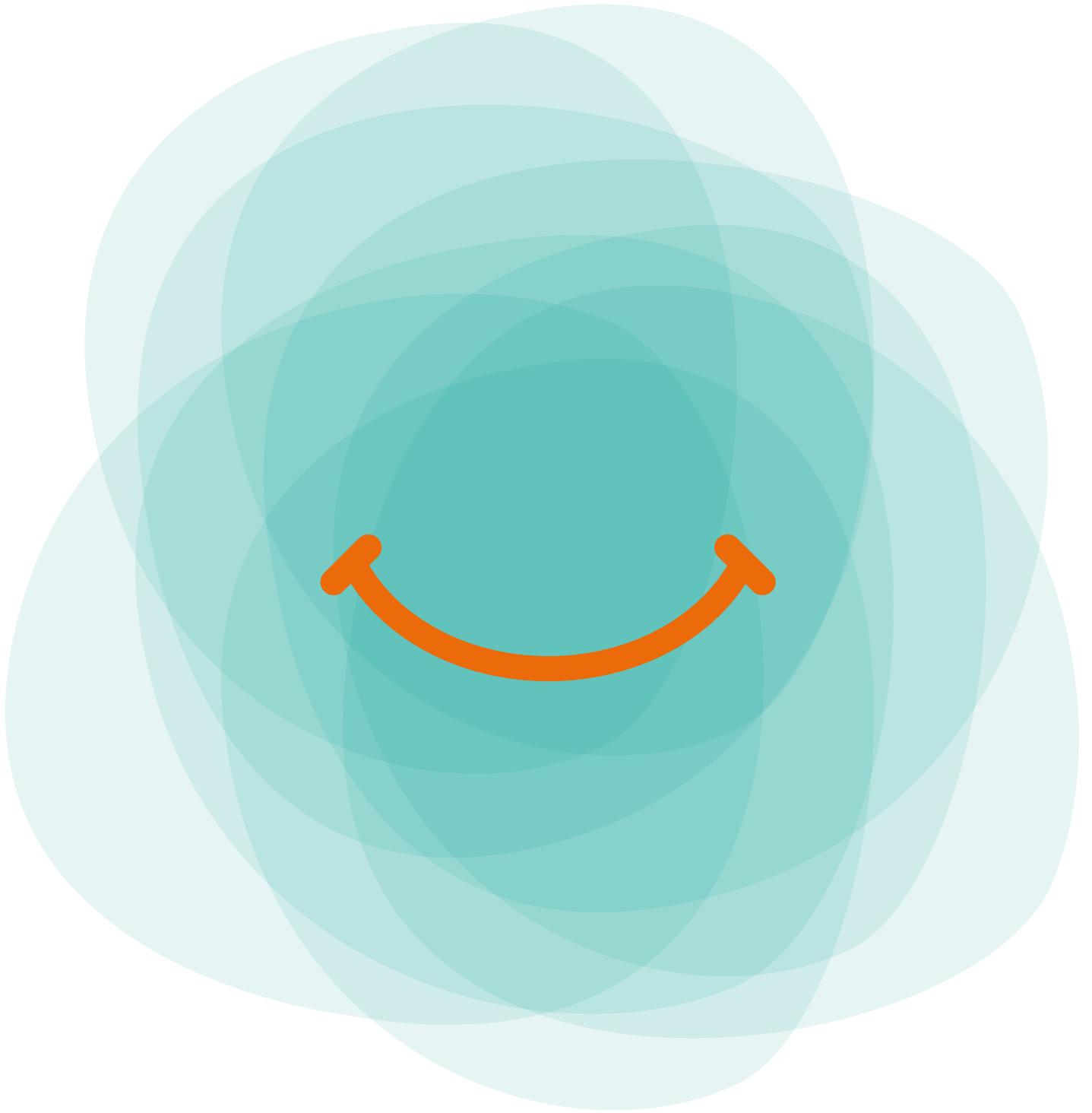
L'impact du PRSE en termes de santé publique ne peut en revanche être mesuré en raison de contraintes techniques et scientifiques :

- les délais d'apparition des pathologies qui portent souvent sur plusieurs années ;
- des pathologies dont l'origine peut être multifactorielle ;
- des limites des modèles scientifiques pour isoler la part d'origine environnementale dans l'incidence de pathologies ;
- l'influence de facteurs complexes comme la météorologie.

Les obstacles à la constitution d'indicateurs de l'impact des actions conduites dans le PRSE sur la santé des populations, ne dispensent pas de la surveillance de l'état de santé de la population qui est réalisée chaque année et consultable sur le site internet www.sirsepaca.org.

De plus, la connaissance des impacts des facteurs environnementaux sur la santé conduit à la mise en place de mesures de polices administratives en matière de surveillance et de gestion de la qualité des milieux (air, eau, alimentation et sols). Les sites d'accès aux données sont recensés dans le document : tableau de bord régional en santé environnement (TBSE) consultable sur le site internet www.prse-paca.fr.

Des méthodes de construction d'indicateurs d'exposition intégrant les dimensions comportementale, démographique, géographique et temporelle devraient être développées dans le cadre du troisième plan national santé environnement (PNSE 3).



Sommaire

Préface.....	1
Le mot des Présidents.....	2
Introduction.....	3
L' articulation du PRSE avec les autres plans régionaux.....	4
La gouvernance partagée du PRSE.....	5
L' adoption du 1^{er} PRSE de deuxième génération en France.....	9
Animation du réseau du PRSE.....	10
Communication.....	13
Les projets du PRSE 2009-2014.....	14
Zoom sur des actions probantes du PRSE.....	16
Les porteurs de projets du PRSE.....	22
Les appels à projets santé environnement	24
Les évaluations du PRSE.....	25
Tableau de bord des projets de l'Enjeu EAU	29
Tableau de bord des projets de l'Enjeu AIR	38
Tableau de bord des projets de l'Enjeu CONNAISSANCE	48
Conclusions et perspectives	58
Liste des abréviations.....	60

Préface

Les risques pour la santé humaine causés par les pollutions de l'environnement naturel, domestique et professionnel sont une préoccupation légitime et grandissante de nos concitoyens. L'ensemble des acteurs du champ de la santé environnementale s'efforce d'y répondre collectivement, chacun au regard de ses compétences propres.

Le plan régional santé environnement (PRSE) contribue à mettre en pratique « le droit de chacun à vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé », consacré comme droit constitutionnel lors de la signature, le 28 février 2005, de la Charte de l'environnement.

L'ambition de ce plan est de mettre en cohérence les orientations issues de la loi de santé publique et celles issues du Grenelle de l'environnement de façon à agir sur les déterminants environnementaux de la santé que sont la qualité des milieux extérieurs et celle des lieux de vie.

Issu du second plan national santé environnement (PNSE 2) adopté par le Gouvernement le 24 juin 2009, le deuxième plan régional (PRSE 2) s'est articulé autour des trois enjeux prioritaires pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur durant les années 2009 à 2014 :

- un enjeu EAU - Sécuriser et garantir l'accès de tous à une ressource de qualité afin de réduire les effets sanitaires liés aux différents usages de l'eau ;
- un enjeu AIR - Réduire et contrôler les expositions à la pollution atmosphérique ayant un impact sur la santé ;
- un enjeu CONNAISSANCE - Favoriser la connaissance, la recherche, l'information et l'éducation sur les risques sanitaires actuels et émergents liés à l'environnement.

La gouvernance de ce plan, piloté conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), a très largement associé, tout au long de sa mise en œuvre, les responsables publics et privés acteurs en santé environnement répartis en six collèges : services de l'Etat et établissements publics, collectivités territoriales, associations, organisations professionnelles, monde économique et experts.

Le PRSE 2 a constitué une innovation majeure dans le domaine des politiques publiques, par son ambition, sa dimension et ses modalités de déploiement : gouvernance à six collèges, dimension territoriale, objectifs opérationnels au travers de projets concrets portés par les différents partenaires, consultation et implication des publics les plus larges à chaque étape de son élaboration.

L'implication des différents acteurs autour du PRSE 2 montre qu'il a constitué un outil de mobilisation de tous ceux qui, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, œuvrent au quotidien pour améliorer la qualité de l'environnement dans notre région et pour préserver la santé de chacun.

Ce document de synthèse présente le bilan du PRSE 2.

Il constitue un outil d'orientation pour l'élaboration du troisième plan régional santé environnement (PRSE 3) qui sera mis en œuvre pour la période 2015-2019.

Le Préfet de Région



Michel CADOT

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé



Paul CASTEL

Le mot des Présidents

Extraits des interviews
de la newsletter « L'actu' du PRSE »

Pierre APLINCOURT, président de France nature environnement (FNE) PACA, président de l'enjeu Eau

« FNE est avant tout une force de coordination, de proposition et d'action pour les 250 associations que nous fédérons. Notre action est large et intègre des missions aussi diverses que l'intervention lors de commissions de concertation, la participation à l'élaboration de différents plans relatifs à la santé environnement, ou la collecte de supports d'information destinés à informer nos membres et les citoyens. Le comité de suivi des projets (CSP) est un outil performant qui permet de traiter collectivement de la thématique de l'eau sous un angle santé environnement. En rassemblant différents acteurs chacun expert dans leur domaine, le CSP permet de faire avancer collectivement le débat sur les enjeux sanitaires liés

à l'eau. Ainsi, il en oriente les actions et les enrichit grâce aux synergies des différentes approches proposées.

Le PRSE PACA permet une meilleure prise en compte de la thématique santé dans l'ensemble des démarches concernées. A terme, l'objectif est d'intégrer les enjeux sanitaires à toutes les actions menées sur le terrain. Plus globalement, le PRSE vise à garantir aux habitants de la région PACA un environnement sain, sans aucun risque pour la santé. L'enjeu est capital et les résultats seront effectifs à condition de mobiliser tous les acteurs concernés. L'action du PRSE est l'affaire de tous et nous devons travailler en totale collaboration pour diminuer les risques sanitaires et environnementaux.

Louis COSTEPLANE, Ancien vice-président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, président de l'enjeu Air

« Le PRSE PACA est très innovant en matière de gouvernance car l'ensemble des acteurs concernés par bassin de vie avait la possibilité de participer à l'élaboration de ce plan et à son suivi.

La Communauté d'Agglomération s'est largement impliquée dans cette démarche par l'intermédiaire de son service développement durable. La politique communautaire en matière de santé environnementale se décline de deux manières différentes :

d'une part en partenariat avec les services communautaires notamment en matière d'eau d'assainissement et de déchets, et d'autre part avec les intervenants externes. Nous intervenons aussi dans le cadre du projet d'agglomération selon les recommandations « Agenda 21 » qui prend en compte les objectifs du Grand Avignon à moyen et long terme prenant en compte les risques sanitaires et environnementaux.

Dominique MARANINCHI, Professeur de cancérologie à l'université de la Méditerranée, président de l'enjeu Connaissance

« En tant que disciple des logiques grenelliennes, je suis particulièrement satisfait et fier de voir se dérouler une démarche qui en porte les méthodes et les valeurs.

Depuis son lancement il y a quatre ans, le PRSE est entré, en PACA, dans une logique extrêmement concrète, au sein de laquelle toutes les parties prenantes sont représentées. C'est assurément une démarche rare et irréversible, à laquelle chacun apporte sa contribution dans un climat participatif et constructif d'écoute et de respect. De plus, ce travail de construction aborde des problématiques nouvelles qui concernent des opérations structurelles et d'informations partagées. Nous sentons qu'il existe au sein du PRSE une véritable accroche qui permet de confronter la pratique et la connaissance. C'est donc particulièrement enrichissant à court, moyen et long terme.

La santé est aujourd'hui intégrée à une démarche globale, avec la volonté pour la collectivité de rechercher un bien-être pour chacun, dans un contexte sociétal qui prend en compte de multiples paramètres. La dimension environnementale permet d'appréhender certains aspects spécifiques comme la cause des pathologies et plus seulement de travailler sur les symptômes.

Ainsi, nous travaillons désormais sur l'expologie pour aborder, dans une approche risque/bénéfice, le rôle de l'environnement sur les problèmes de santé diagnostiqués chez les citoyens. Tous les professionnels de santé adaptent donc leurs pratiques pour développer chez leurs patients une attitude de précaution et une culture de respect de leur environnement de santé.

Le forum régional santé environnement (FRSE) est un événement majeur, notamment afin que tous les collègues qui constituent le PRSE se rencontrent et partagent leurs pratiques et leurs connaissances. Chacun doit quitter régulièrement sa tour d'ivoire pour rendre ses travaux accessibles au plus grand nombre. Sortir de l'expertise fermée et dupliquer les expériences réussies restent en effet les meilleures façons de faire progresser notre action, et d'éclairer les prises de décision.

Le FRSE est également important pour rendre compte au grand public de nos travaux. Il est en effet fondamental de restaurer la confiance entre ceux qui ont l'autorité et la responsabilité, et la population. Mettre les sujets de fond en débat, c'est pour tous le meilleur moyen d'avancer.

Introduction

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « la santé environnementale (environmental health) comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures » (Conférence d'Helsinki, 1994).

Par nature, les questions de santé environnementale concernent l'ensemble de la population et impliquent de nombreux acteurs d'horizons et de compétences très différents : collectivités territoriales, associations de protection de l'environnement, associations de malades et de victimes, partenaires sociaux, acteurs représentants de l'Etat (écologie, santé, travail, agriculture, économie), agences et équipes de recherche, entreprises, représentants des salariés.

Conformément à la loi relative à la politique de santé publique adoptée en août 2004, et à la suite des engagements pris par le gouvernement lors des tables rondes du Grenelle de l'environnement en octobre 2007, l'Etat a décidé d'adopter un **second plan national santé environnement** (PNSE 2) en association avec l'ensemble des parties prenantes de ce champ d'actions. Celui-ci avait pour ambition de donner une vue globale des principaux enjeux et de caractériser et de hiérarchiser les actions à mener au cours de la période 2009-2013, sur la base d'un constat commun. Il a défini un ensemble d'actions communes et concertées, tant au niveau national que local, dans la continuité des actions portées par le premier PNSE (PNSE 1). Le plan régional santé environnement (PRSE) en est sa déclinaison au niveau régional.

Le premier PRSE (PRSE 1) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a été mis en œuvre pour la période 2006-2008. La majorité des objectifs fixés par ce plan, notamment les 10 objectifs prioritaires, ont pu être atteints ou l'ont été partiellement. Au-delà de ces résultats encourageants, le PRSE 1 a permis de mettre en évidence une mobilisation accrue de l'ensemble des acteurs sur les problèmes de santé liés à l'environnement.

Sous l'égide du Préfet de Région et du Directeur général de l'ARS PACA, le groupe de travail régional santé environnement (GRSE) a été créé pour élaborer et suivre la mise en œuvre du deuxième PRSE pour la période 2009-2014 (PRSE 2). Le GRSE constitue l'organe de gouvernance du plan associant six collèges d'acteurs, partenaires dans le champ de la santé environnementale : 1. l'Etat, les agences et les établissements publics, 2. les collectivités territoriales, 3. les associations, 4. les salariés, 5. les employeurs et le monde économique, et 6. les personnes qualifiées.

L'objet du PRSE 2 était de bâtir des orientations spécifiques à la région PACA et de mettre en œuvre les actions associées en mettant les différentes parties prenantes autour de la table, afin de contribuer à réduire l'impact de l'environnement sur la santé aux différentes échelles du territoire.



Les deux axes structurants du PNSE 2 :



Les enjeux du PRSE PACA 2009-2014 étaient les thématiques prioritaires retenues par l'ensemble des partenaires en santé environnement. Ces thématiques prioritaires sont issues de la consultation des départements composant la région, et ont été sélectionnées sur la base, d'une part, de l'état des lieux de la situation sanitaire et environnementale dans la région, et d'autre part, des préconisations et des objectifs précisés par le PNSE 2.

L'articulation du PRSE avec les autres plans régionaux

Le PRSE n'a pas vocation à intégrer l'ensemble des mesures prises dans le domaine de la santé environnementale, ni à se substituer aux différents plans existants, spécifiques à certaines thématiques. Il vise à établir des priorités régionales en matière de santé environnement en donnant une vision globale et une cohérence à l'ensemble. Durant les 5 années de sa mise en œuvre, les pilotes du PRSE ont veillé à son articulation avec les autres planifications en santé environnement nationales et/ou régionales, parmi lesquels :

- le plan national santé travail (PNST), qui détaille les mesures de santé spécifiques au milieu du travail, et sa déclinaison régionale, le PRST, piloté par la Direction régionale des entreprises,

de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ;

- le plan Ecophyto piloté en région par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) ;
- le plan national nutrition santé (PNNS) mis en œuvre par le Ministère en charge de la santé ;
- le plan cancer ;
- le schéma régional climat air énergie (SRCAE) piloté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la Région ;
- ou encore les plans de protection de l'atmosphère (PPA) pilotés par la DREAL.

La gouvernance partagée du PRSE

Secrétariat permanent

Le secrétariat permanent est composé d'un comité restreint, regroupant les deux services déconcentrés de l'Etat les plus impliqués (ARS et DREAL), le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), et d'autres services de l'Etat (DIRECCTE, DRAAF, DRRT, DRCCRF) également concernés par les actions du PNSE. Le comité restreint du secrétariat permanent est chargé de coordonner l'ensemble des travaux d'élaboration et de mise en œuvre du PRSE, de rythmer et de préparer les différents temps de rencontre du réseau du PRSE, de rendre compte de l'état d'avancement des actions qui composent le PRSE. Au sein du secrétariat permanent, le pilotage de l'ensemble du plan est porté par l'ARS en étroite collaboration avec la DREAL.

Groupe régional en santé environnement

Le groupe régional en santé environnement (GRSE), mis en place le 26 juin 2009 par le Préfet de Région, est l'instance de gouvernance du plan régional santé environnement (PRSE). Sa composition reprend les cinq collèges de l'architecture générale des groupes de travail du Grenelle de l'environnement et y associe un collège d'experts. A sa création en juin 2009, la présidence du GRSE était assurée par le Préfet de Région. Depuis le 1er avril 2010, le Directeur général de l'ARS co-préside le GRSE. En décembre 2013, le GRSE a acté l'entrée de la Région dans la gouvernance du PRSE. Au cours de la période 2009-2014, le GRSE s'est réuni à 7 reprises.



Le lieu d'échanges entre les acteurs de la région PACA dans les domaines de la santé et de l'environnement

Principales décisions actées lors des réunions du GRSE :

DATE	ORDRE DU JOUR	DÉCISIONS
26 juin 2009	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du bilan du PRSE 1 ● Synthèse de la consultation sur le projet de PNSE 2 ● Définition des modalités d'élaboration du PRSE 2 	<ul style="list-style-type: none"> ● Définition de la stratégie de gouvernance du PRSE 2 ● Lancement des consultations départementales
15 décembre 2009	<ul style="list-style-type: none"> ● Restitution des consultations départementales ● Sélection des 3 enjeux du PRSE 2 ● Définition des modalités de mise en œuvre des ateliers thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Lancement des ateliers thématiques
04 mai 2010	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du projet de plans d'actions du PRSE 2 	<ul style="list-style-type: none"> ● Validation du projet de plans d'actions du PRSE 2
29 juin 2010	<ul style="list-style-type: none"> ● Adoption des plans d'actions du PRSE 2 ● Signature de la charte partenariale 	<ul style="list-style-type: none"> ● Adoption du PRSE 2
6 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du bilan de la 1^{ère} année de mise en œuvre du PRSE 2 	<ul style="list-style-type: none"> ● Nomination de Vice-Présidents par les Présidents des comités de suivi des projets (CSP) ● Mutualisation de l'appel à projets santé environnement ARS et DREAL
21 décembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du bilan de la 2^{ème} année de mise en œuvre du PRSE 2 	<ul style="list-style-type: none"> ● Lancement de l'évaluation du PRSE 2
10 décembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du bilan de la 3^{ème} année de mise en œuvre du PRSE 2 	<ul style="list-style-type: none"> ● Entrée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la gouvernance du PRSE 2

L'élaboration participative et « bottom-up » du PRSE

Les pilotes du PRSE ont consacré une année à l'identification, la mobilisation, et l'impulsion d'une synergie de travail durable entre les différents acteurs impliqués dans le domaine de la santé environnementale en PACA. La phase d'élaboration du PRSE 2 s'est ainsi déroulée, de juin 2009 à juin 2010, et a associé à chaque étape toutes les parties prenantes des départements de la région. Cette approche ascendante spécifique au PRSE PACA, a participé de l'ancrage territorial voulu dans ce second plan.

La démarche mise en œuvre pour l'élaboration du PRSE 2 s'est appuyée sur le retour d'expérience de la mise en œuvre du PRSE 1 et a pris en compte les freins rencontrés :

- réunir les conditions d'une meilleure implication des collectivités territoriales ;
- choisir des actions spécifiques à la région ;
- allouer les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs retenus ;
- prévoir une information régulière des acteurs associés et du public ;
- et évaluer régulièrement les actions dès leur démarrage à l'aide de tableaux de bord.

Animation des réunions

Pour permettre à toutes les parties prenantes de s'exprimer librement, l'animation des réunions organisées dans le cadre du

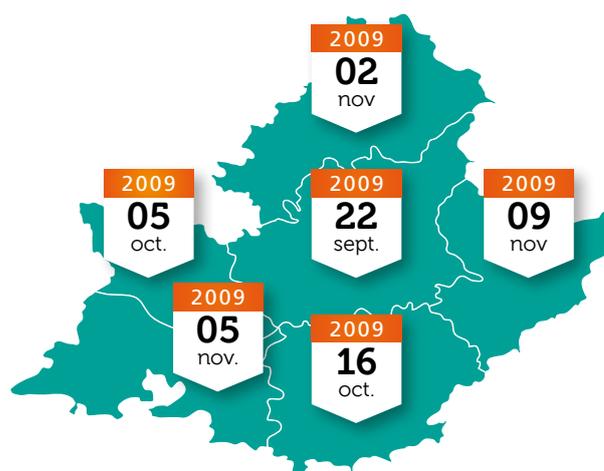
PRSE 2 a été confiée à une agence de conseil en communication et organisation d'évènements basée à Marseille : L S C.

Accompagnement des territoires dans le choix des enjeux prioritaires du PRSE

D'octobre à novembre 2009, des consultations ont eu lieu dans les 6 départements de la région afin de déterminer les 3 enjeux en santé environnement du PRSE pour la période 2009-2014. Ce sont plus de 600 acteurs en santé environnement qui ont été conviés à participer à ces consultations départementales. Pour permettre à chacun de disposer d'un socle commun de connaissance, les pilotes du PRSE ont présenté en début de chaque réunion :

- les mesures phares PNSE 2 ;
- le profil environnemental régional ;
- et le diagnostic régional santé environnement réalisé sur la base du **tableau de bord santé environnement (TBSE)** et du **baromètre santé environnement 2007** (résultats en PACA) ;

Sur la base de ces présentations et des échanges qui ont suivi, 3 à 4 enjeux prioritaires pour le PRSE ont été retenus par chaque département. Cette large consultation a permis d'identifier 21 enjeux au total pour le PRSE.



Les territoires
au cœur du PRSE

Tableau de bord santé environnement

Le tableau de bord santé environnement (TBSE), régulièrement actualisé, regroupe l'ensemble des indicateurs santé environnement en PACA issus d'organismes très variés, situés au plan local, régional et national.

Un outil d'aide à la décision

Objectif : contribuer à une meilleure connaissance des liens entre santé et facteurs environnementaux et évaluer le chemin parcouru dans l'amélioration de la santé et de l'environnement régional. Cet outil, mis à disposition du grand public, peut notamment être mis à profit lors de la définition de priorités d'actions dans les plans et programmes développés localement et constituer une aide à la décision. Les indicateurs mis en évidence permettent de suivre les évolutions dans le temps, de comparer la situation de la région PACA avec le reste de la France et de présenter chaque fois que c'est possible, des cartographies infra régionales.

Des fiches thématiques et des indicateurs :

Le TBSE propose une série de fiches thématiques abordant la pollution des milieux et les risques tant anthropiques que naturels. Chaque fiche comporte un résumé, le contexte sur le sujet, une synthèse des connaissances sur les relations santé-environnement ainsi qu'une série d'indicateurs régionaux environnementaux, sanitaires, comportementaux et de perception.

Une actualisation de ce document est engagée avec l'Observatoire régional de la santé (ORS), en partenariat avec la Région, dans le cadre du PRSE et du Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2014-2020. Ces travaux permettront, outre un nombre limité d'indicateurs reflétant les enjeux santé environnement de la région PACA, de développer des profils territoriaux santé environnement qui seront mis à la disposition des collectivités, leur permettant de comparer



leur situation à celle des départements ou de la région PACA. Ceci à des fins de meilleure intégration des enjeux santé environnement aux politiques locales.

A télécharger

- > TBSE (édition 2012)
- > Baromètre santé environnement 2007 (Résultats en PACA)

En savoir plus

- > Consultations départementales
- > Liste des 21 enjeux départementaux

Les 3 enjeux prioritaires en PACA

Les 3 enjeux prioritaires de portée régionale pour l'élaboration du PRSE PACA 2009-2014 ont été sélectionnés lors de la réunion du GRSE du 15 décembre 2009, parmi les 21 enjeux qui avaient été remontés par les départements :



● Enjeu EAU

Sécuriser et garantir l'accès de tous à une ressource de qualité afin de réduire les effets sanitaires liés aux différents usages de l'eau



● Enjeu AIR

Réduire et contrôler les expositions à la pollution atmosphérique ayant un impact sur la santé ;



● Enjeu CONNAISSANCE

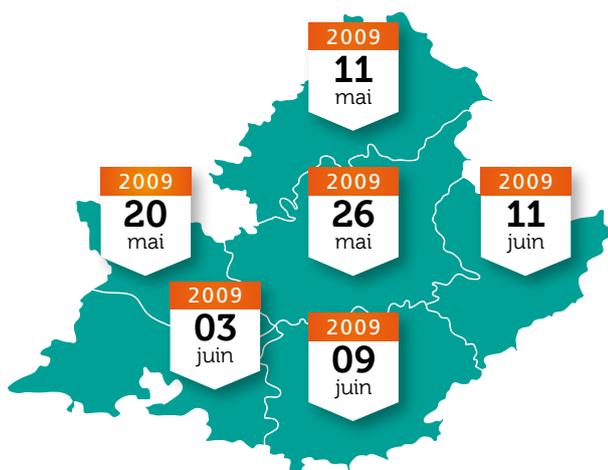
Favoriser la connaissance, la recherche, l'information et l'éducation sur les risques sanitaires actuels et émergents liés à l'environnement.

Déclinaison des enjeux du PRSE en plans d'actions... à l'envers*

De janvier à mars 2010, des ateliers thématiques ont été mis en place pour **décliner les 3 enjeux en plans d'actions** et identifier des porteurs de projets à même de mettre en œuvre de façon opérationnelle des actions concourant à leur réalisation.

Les ateliers thématiques ont été organisés pour chacun des enjeux en 3 sessions de travail qui avaient pour objectifs :

- de partager un constat sur l'état des lieux en santé environnement en PACA et émettre des pistes d'actions (première session);
- de décliner les actions en sous-actions et identifier des porteurs de projets et leurs partenaires associés (deuxième session) ;
- et de formaliser le projet de plan d'actions du PRSE (troisième session).



**L'originalité de la démarche tient à la méthode retenue pour formaliser les 3 plans d'actions. Cette formalisation s'est en quelque sorte déroulée à l'envers. C'est à partir des projets sur lesquels des porteurs ont accepté de s'engager que les sous-actions ont été retenues et que le plan a été bâti en remontant des objectifs les plus opérationnels aux grandes orientations. Les sous-actions proposées en deuxième session mais ne comportant aucun porteur ont donc été abandonnées.*

Ce choix très pragmatique, guidé par un souci d'opérationnalité, a permis de valider des plans d'action sur lesquels des porteurs s'étaient déjà engagés à mettre en œuvre des projets, et de remporter ainsi l'adhésion durable des acteurs. Par la suite, tout au long du plan, d'autres porteurs de projets sont venus s'ajouter aux porteurs initiaux.

En savoir plus



> Ateliers thématiques

Présentation du projet de PRSE

Le projet de PRSE a été présenté dans les départements de PACA aux acteurs ayant participé aux consultations départementales et/ou aux ateliers thématiques.

Consultations publiques

Quatre phases de consultation sur :

- le projet de PNSE2 (janvier 2009)
- les actions à mener dans le cadre du PRSE2 (février 2009)
- les enjeux du PRSE2 (automne 2009)
- le projet de plans d'actions et les porteurs de projets du PRSE2 (printemps 2010)

Les différentes étapes d'élaboration du PRSE, décrites ci-dessus, ont été ponctuées par des **phases de consultations publiques** lancées lors de conférences de presse en Préfecture de Région. Ces consultations publiques avaient pour double objectif : 1/ de permettre à chacun de donner son avis sur les projets de plans (PNSE et PRSE); 2/ et d'identifier les structures souhaitant s'associer à la mise en œuvre du PRSE par la proposition de portage de projets s'inscrivant dans les orientations du plan.

Le grand public s'est relativement peu mobilisé à l'occasion de ces consultations. Dans le cadre du PRSE 3, si ces consultations publiques sont reconduites, il faudra réfléchir à la faisabilité d'une stratégie de communication adaptée à l'image des actions engagées lors des débats sur la transition énergétique qui ont largement mobilisé les citoyens en 2013.

L'adoption du 1^{er} PRSE de deuxième génération en France



Signature de la charte partenariale du PRSE PACA 2009-2014 le 29/06/10 en Préfecture de Région :
en haut (de gauche à droite) : Dominique DEROUBAIX et Michel SAPPIN
en bas (de gauche à droite) : Dominique MARANINCHI, Louis COSTEPLANE et Pierre APLINCOURT.

Le PRSE 2 PACA est le premier PRSE de deuxième génération à avoir été validé en France, le 29 juin 2010 lors de la 4^{ème} réunion du GRSE.

Son adoption a été formalisée par la ratification d'une **charte partenariale** signée par Michel SAPPIN, Préfet de Région (de 2007 à 2010), Dominique DEROUBAIX, Directeur général de l'ARS (de 2010 à 2013) ainsi que par les présidents des trois enjeux. Cette charte partenariale formalise les engagements réciproques des pilotes, représentés par le Préfet de Région et le Directeur général de l'ARS, et des porteurs de projets du PRSE, représentés par les Présidents des enjeux.

L'adoption du PRSE 2 a également été formalisée par un arrêté préfectoral le 16 juillet 2010 (n°2010-256) conformément au code de la santé publique qui prévoit dans son article R1310-1 que « *Le Préfet de Région arrête les dispositions nécessaires à la mise en œuvre du plan national de prévention des risques pour la santé liés à l'environnement après examen des propositions concertées du directeur général de l'agence régionale de santé et du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Pour ce qui relève des compétences de l'agence régionale de santé définies aux articles L. 1431-1 et L. 1431-2, le projet arrêté par le préfet de région reprend les actions définies par le directeur général de l'agence régionale de santé.* »



A télécharger



- > Charte partenariale du PRSE
- > Arrêté préfectoral n°2010-2561

Animation du réseau du PRSE

Les comités de suivi des projets (CSP)

Des comités de suivi des projets (CSP) ont été mis en place pour suivre l'avancement des projets du PRSE pour chacun des 3 enjeux du plan (EAU, AIR ET CONNAISSANCE), permettre des échanges entre les porteurs de projets et favoriser l'émergence de nouveaux projets. Au cours de la période 2009-2014, les CSP se sont réunis à 8 reprises.

Les CSP étaient présidés par des personnalités issues de différents collèges nommés par les membres du GRSE. Chaque Président a proposé un Vice-président pour le seconder.

- Président du CSP Eau : **Pierre APLINCOURT**, Président de France nature environnement (FNE) PACA;
- Vice-présidente du CSP Eau : **Fanny FREY**, Pilote du réseau santé FNE PACA ;
- Président du CSP Air : **Louis COSTEPLANE**, Vice-président de la communauté d'agglomération du Grand Avignon (de 2008 à 2014) ;
- Vice-présidente du CSP Air : **Carmen HEUMANN**, Vice-présidente de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (de 2008 à 2014) ;
- Président du CSP Connaissance : Professeur **Dominique MARANINCHI**, Président de l'Institut national du cancer (InCA) (de 2005 à 2011) ;
- Vice-président du CSP Connaissance : Professeur **François EISINGER**, Institut Paoli-Calmettes (IPC).

Les portes paroles des projets



M. APLINCOURT



M. COSTEPLANE



Pr. EISINGER

En savoir plus

- > CSP Eau
- > CSP Air
- > CSP Connaissance



Le certificat PRSE

Un certificat PRSE signé du Président de l'enjeu concerné est remis aux porteurs pour chacun de leurs projets inscrits au PRSE PACA 2009-2014.

Il atteste de leur participation au plan et les engage à respecter la charte partenariale.



Le PRSE, un plan dynamique et évolutif

La labellisation PRSE

Tout au long de leur mise en œuvre, les plans d'actions du PRSE se sont enrichis de nouveaux projets. Les nouveaux projets candidats à rejoindre le PRSE ont été présentés et soumis à labellisation dans le cadre du CSP de l'enjeu concerné.

Les critères de labellisation PRSE

Pour être labellisé PRSE, un projet en santé environnement doit :

- s'inscrire dans les orientations du PRSE ;
- contribuer à la mise en œuvre de l'un de ses enjeux ;
- concerner le territoire géographique de la région PACA ;
- s'intégrer dans le calendrier prévu pour ce second PRSE : 2009-2014 ;
- être présenté en séance aux membres du comité de suivi des projets (CSP) par le futur porteur du projet.

La labellisation PRSE permet aux porteurs de projets :

- de s'inscrire dans la démarche régionale de promotion de la santé environnementale ;
- d'intégrer le réseau régional santé environnement (plus de 600 personnes) ;
- d'être éligible à l'appel à projets lancé chaque année par l'ARS et la DREAL ;
- d'être identifiés auprès d'autres financeurs (ADEME, AERMC, etc.) ;
- et d'utiliser le logo PRSE.

En contre partie, le porteur de projet a en charge l'organisation et la gestion de son projet. En signant sa fiche projet il s'engage à piloter le projet ; en assurer son bon déroulement ; identifier et associer des partenaires ; organiser sa mise en œuvre et le suivi des indicateurs d'évaluation de son état d'avancement ; et assurer le financement du projet notamment par la recherche d'éventuels co-financeurs.

A son terme, en juin 2014, le PRSE compte 222 projets contre 129 à son adoption en juin 2010. Ce sont ainsi 93 projets qui ont été présentés aux membres des CSP et labellisés PRSE. Sur les 4 années de mise en œuvre, seuls 7 projets proposés à la labellisation PRSE n'ont pas été retenus par les membres du CSP, soit parce qu'ils ne s'inscrivaient pas dans les orientations du PRSE PACA soit parce qu'ils ne contribuaient pas à la mise en œuvre de l'un de ses enjeux. Certains de ces projets, après avoir été réorientés ont pu être à nouveau présentés et labellisés dans le CSP correspondant.

Cette initiative du PRSE PACA a été présentée lors des rencontres nationales santé environnement qui se sont tenues à Lyon les 3 et 4 juin 2013. Elle pourrait être reprise par d'autres régions pour la mise en œuvre de leur PRSE 3 ou au niveau national dans le cadre du PNSE 3.

Evolution du nombre de projets PRSE de 2010 à 2014 :

DATE	NOMBRE DE PROJETS PRSE			
	ENJEU EAU	ENJEU AIR	ENJEU CONNAISSANCE	TOTAL
Juin 2010	45	52	32	129
Décembre 2010	45	61	37	143
Mai 2011	49	66	45	160
Décembre 2011	50	68	54	172
Juin 2012	50	70	60	180
Octobre 2012	54	71	65	190
Juin 2013	54	72	70	196
Novembre 2013	56	75	71	202
Juin 2014	61	78	83	222



Culture commune en santé environnement

Le PRSE est permis un rapprochement entre les acteurs de la santé et de l'environnement. L'exemple le plus significatif est très certainement le rapprochement des acteurs de l'éducation à la santé et des acteurs de l'éducation à l'environnement, initié dans le cadre du projet 11.2.1.8 par le Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) et le Graine PACA. Cette initiative a permis de réunir les acteurs éducatifs régionaux œuvrant ou souhaitant œuvrer dans le champ de la santé environnementale et d'accompagner leur montée en compétences en leur proposant des formations et des outils pédagogiques adaptés. Ce projet a permis aux professionnels et aux relais de parfaire leurs connaissances des risques, d'identifier les principales mesures et d'être ainsi en capacité de devenir des intervenants actifs dans le champ de l'éducation à la santé environnementale.

En savoir plus



> [Lien vers le tableau de bord des projets](#)

Animation des territoires

Dans certains départements de PACA, l'animation territoriale du PRSE 2 a permis d'inciter l'échelon local à mettre en œuvre une réflexion et une planification en santé environnement adaptée à leurs spécificités. C'est le cas par exemple en Vaucluse où des initiatives locales comme la **journée départementale d'échanges et de pratiques en santé environnement en avril 2014** ont été prises. Le travail engagé devra être poursuivi et développé aux autres territoires de PACA dans le cadre du PRSE 3. Le développement d'une approche territorialisée en santé environnement doit permettre :

- de renforcer la dynamique locale en santé environnement ;

- d'impulser, créer et conforter des réseaux locaux en santé environnement ;
- de favoriser le décloisonnement des différents champs d'intervention (sanitaire, médical, environnemental, éducatif, etc.) ;
- d'intégrer la dimension « santé environnement » dans les projets de développement du territoire sur les autres politiques locales (logement, emploi, aménagement de l'espace, urbanisme, sécurité) ;
- et de veiller à la cohérence des actions en santé environnement selon les priorités locales.

Journée départementale d'échanges de pratiques : Santé environnementale. Quels acteurs, quelles actions, quels besoins en Vaucluse ?

Le Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse (CoDES 84), en lien avec la délégation territoriale de Vaucluse de l'ARS PACA, a organisé une journée de réflexion et d'échanges de pratiques sur la santé et l'environnement en avril 2014. Son objectif était de permettre aux acteurs de l'éducation pour la santé et de l'environnement de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et leurs compétences. Cette journée avait également pour but de promouvoir la thématique santé envi-

ronnement et les projets locaux labellisés PRSE. Cette initiative, saluée par le Préfet de Région, a permis de réunir plus d'une centaine d'acteurs intéressés par la thématique et issus de différents univers : associations, collectivités, élus, médecins, représentants de structures administratives. Les échanges ont mis en exergue des pistes de travail et d'actions à développer. Par exemple, au cours de l'atelier « pesticides » est remontée la problématique de l'exposition des occupants de maisons situées à proximité



En savoir plus



> [Site Internet du CoDES 84](#)

immédiate de grandes zones de culture et la possibilité de travailler sur le jardinage respectueux de l'environnement en intergénérationnel.

Communication

Plusieurs outils et moyens de communication ont été déployés dans le cadre du PRSE 2 pour valoriser les projets du PRSE et diffuser de l'information aux membres du réseau santé environnement.

Le site Internet et la newsletter du PRSE

Le site Internet interministériel du PRSE a reçu plus de 30 000 visites depuis sa mise en ligne en janvier 2010. L'ensemble des documents relatifs au PRSE y sont en téléchargement : plans d'actions, fiches projets, diaporamas de présentation, documents d'information, etc. Les différentes rubriques ont été régulièrement mises à jour pour permettre aux visiteurs de suivre l'actualité du PRSE.

Dix numéros de la lettre d'information électronique « L'actu' du PRSE PACA 200-2014 » ont été édités et ont permis de promouvoir une soixantaine de projets labellisés PRSE auprès de plus de 2 000 destinataires inscrits. L'inscription à la lettre d'information est gratuite sur simple demande par courriel à l'adresse suivante: newsletter@prse-paca.fr.



Le Forum Régional Santé Environnement

L'ARS et la DREAL ont organisé les 2 premières éditions du forum régional santé environnement (FRSE) en juin 2012 et 2013 au centre des congrès Agora à Aubagne dans les Bouches-du-Rhône. Chaque édition a rassemblé plus de 250 participants venus rencontrer les acteurs de la santé environnementale en PACA. La matinée était consacrée aux rencontres professionnelles, l'après-midi ouvert au grand public a permis aux participants de découvrir à travers des stands les projets labellisés PRSE.

La plaquette d'information PRSE et le livret Kaizen

Deux documents d'information sur le PRSE ont été édités : une plaquette de présentation visant à informer les institutionnels et le public sur la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du PRSE et le livret Kaizen sur les gestes simples à mettre en œuvre au quotidien pour devenir acteur et préserver sa santé et son environnement en lien avec les différentes thématiques abordées par le PRSE (air extérieur, pesticides, baignades, eau potable, etc.).

OSCARS

Les projets du PRSE PACA 2009-2014 sont intégrés tous les ans dans la base de données régionale OSCARS : Outil de suivi cartographique des actions régionales de santé. Conçu par le Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) PACA en 2005, il est devenu l'outil de pilotage et de suivi de l'ARS PACA qui le finance et s'associe à son développement.

En savoir plus



> Site Internet du PRSE



En savoir plus



> FRSE 2012
> FRSE 2013

A télécharger



> Plaquette de présentation du PRSE
> Livret Kaizen

En savoir plus



> Site Internet OSCARS

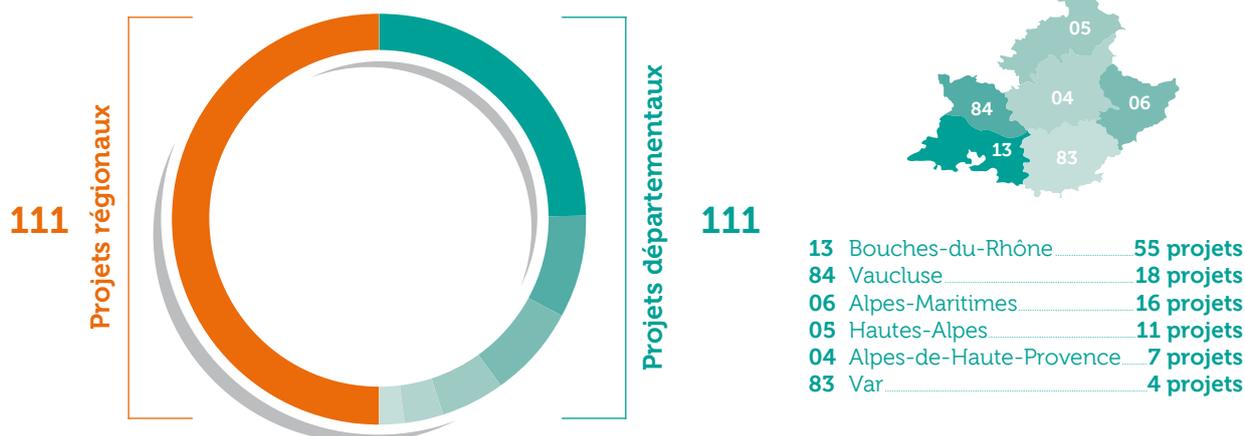
Les projets du PRSE 2009-2014

Territorialisation des projets

Au terme de sa mise œuvre, le PRSE 2 compte 222 projets : 111 projets sont à vocation régionale et 111 à vocation départementale. Parmi ceux-ci : 7 concernent le département des Alpes-de-Haute-Provence (04), 11 le département des

Hautes-Alpes (05), 16 le département des Alpes-Maritimes, 55 le département des Bouches-du-Rhône (13), 4 le département du Var (83) et 18 le département du Vaucluse (84).

Répartition du nombre de projets en fonction de leur territoire d'intervention



Avancement des projets du PRSE

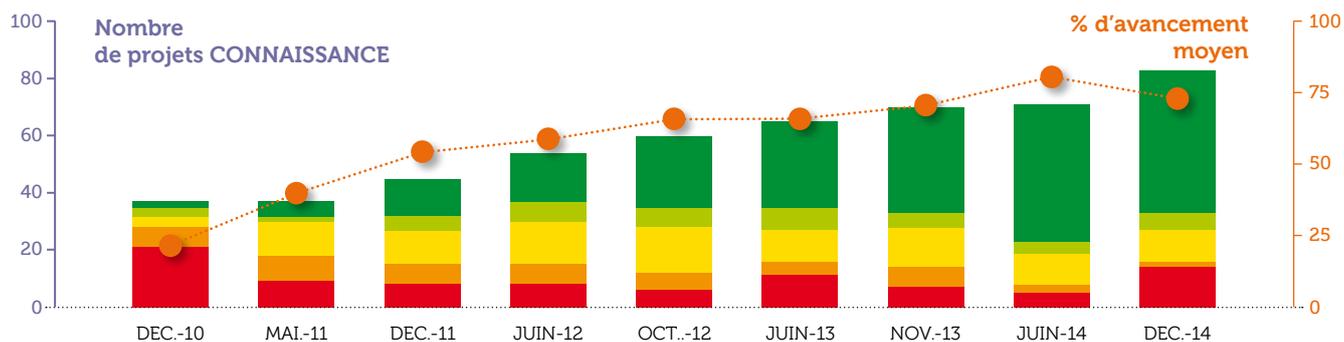
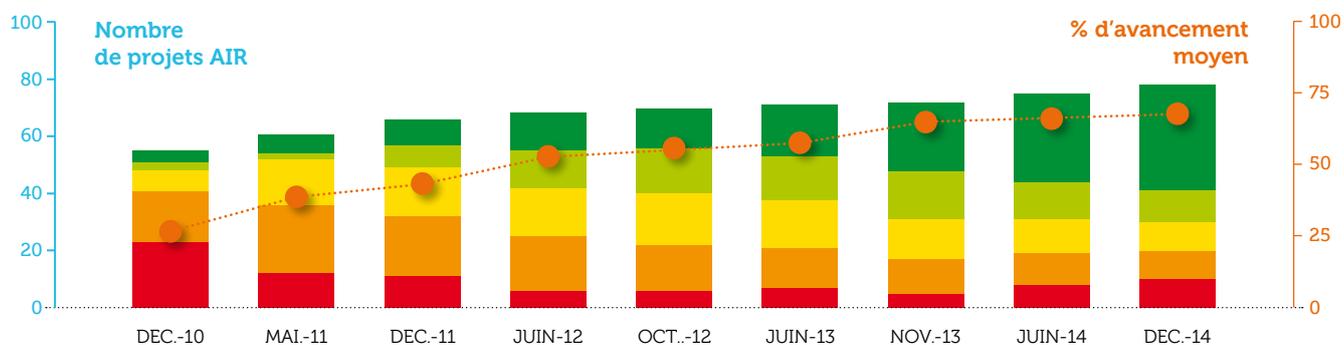
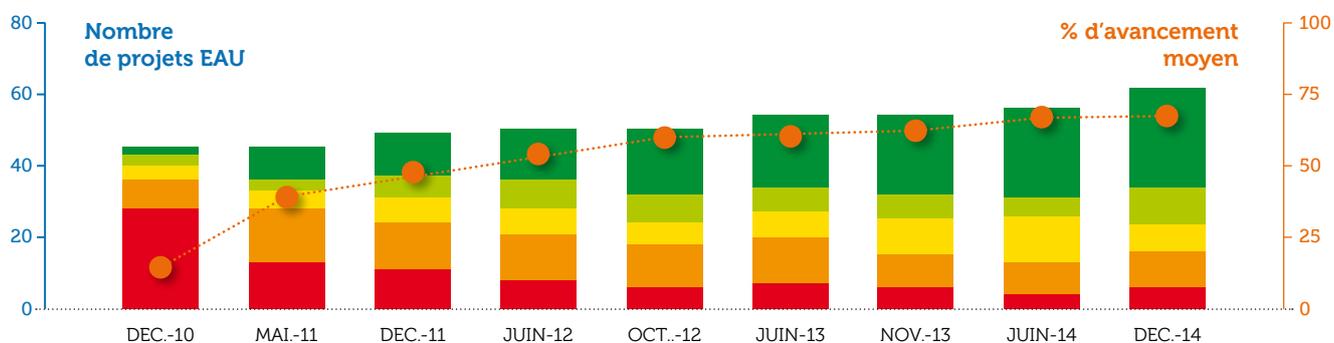
A minima, deux fois par an, les projets labellisés dans le cadre du PRSE ont fait l'objet d'un renseignement de leur degré de réalisation par leurs porteurs respectifs selon 5 classes de pourcentage d'avancement : 0-25%, 25-50%, 50-75%, 75-100% ou 100%. Cette estimation semi-quantitative de l'avancement des projets a permis de rendre compte du degré de réalisation des plans d'actions du PRSE. Le temps de mise en œuvre des projets de l'enjeu Connaissance est sensiblement plus court que celui des enjeux thématiques de l'eau et de l'air. Ceci tient essentiellement au caractère intrinsèque des projets, beaucoup plus techniques pour les enjeux eau et air.

Le pourcentage moyen d'avancement des projets en décembre 2014 est estimé à 70 % :

- 51% des projets ont été menés à leur terme ;
- 35% sont en cours de réalisation (celle-ci devrait se poursuivre sur la période de mise en œuvre du PRSE 3) ;
- 14% n'ont pas encore commencé (cas par exemple de projets labellisés en juin 2014 ou en attente de financement).

Évolution du nombre de projets et du pourcentage moyen d'avancement des projets pour chaque enjeu de décembre 2010 à décembre 2014

Pourcentage d'avancement des projets : ■ de 0% à 25% ■ de 25% à 50% ■ de 50% à 75% ■ de 75% à 100% ■ 100%



Zoom

sur des actions probantes du PRSE

Lors de la dernière réunion du GRSE, il a été proposé d'établir une liste de projets régionaux remarquables de par leur caractère innovant ou probant des actions conduites. Dix projets ont ainsi été retenus par les membres du secrétariat permanent en février 2014. Ces actions pourront ainsi être expérimentées sur un territoire plus large (au niveau national) et/ou transposées à des

zones présentant les mêmes types de pressions environnementales (dans d'autres régions).

Les actions probantes présentées ci-dessous ont contribué à la mise en œuvre au niveau régional du PNSE 2 ou d'autres planifications régionales (Ecophyto ou PRST).



Mesure phare
du PNSE 2



Fiche
du PNSE 2



Ecophyto



Plan régional
santé travail (PRST)

Projet 1.2.1.5 : **Vers une région sans pesticide, nos collectivités s'engagent**

La France est aujourd'hui le premier pays européen consommateur de produits phytosanitaires. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) n'échappe pas à cette pratique, avec des dangers importants en termes de santé humaine mais aussi d'environnement et de biodiversité renforcés par la nature du climat méditerranéen. Consciente de ses responsabilités en matière de développement durable et d'aménagement du territoire, de santé publique et de protection des ressources naturelles (eau, air, biodiversité, etc.), la Région PACA, avec l'appui de ses partenaires dont l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse (AERMC), l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement (ARPE), invite les collectivités à s'engager progressivement mais durablement, dans une démarche de réduction des pesticides formalisée dans la charte « Vers une région sans pesticide, nos collectivités s'engagent ». En s'engageant dans cette charte, les collectivités pourront bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement permettant l'évaluation des démarches engagées, d'échanges d'expériences, de suivis des pratiques, et d'une reconnaissance valorisant leur démarche pour la suppression des pesticides dans la gestion des espaces verts.

*Ce projet est commun au plan Ecophyto et au PRSE. Il est en lien avec **la loi d'avenir de l'agriculture du 13 octobre 2014** visant à interdire l'utilisation des pesticides dans les espaces verts publics en 2020.*



Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

En savoir plus 

> Lien vers le tableau de bord
des projets

MESURE
8
PRÉPAREFICHE
9

Projet 1.2.3.6 : Réduire l'impact des biocides désinfectants et détergents-désinfectants issus des établissements de santé du GIP COMET sur le réseau public d'assainissement

Ce projet avait pour objectif de réduire la consommation de désinfectants et détergents-désinfectants sur 11 établissements du groupement d'intérêt public (GIP) communauté d'établissement (COMET) du bassin hyérois. Depuis 2010, les équipes du projet ont mis en place des sessions de formation à destination des agents d'entretien de ces établissements de santé pour combattre les idées reçues sur les bactéries et sur la propreté, et les sensibiliser aux méthodes de nettoyage alternatives ou de substitution comme la vapeur d'eau ou les microfibrés. Grâce à ces mesures et à la prise de conscience générale du milieu hospitalier, la consommation des désinfectants et détergents-désinfectants dans les établissements de santé du GIP COMET a baissé de 30% en 2013.

En 2014, ce projet est en cours de déploiement aux établissements sanitaires et médicaux-sociaux de l'ensemble du territoire du Var. Ce projet intègre la dimension santé-travail puisqu'il permet de réduire l'exposition des agents d'entretien et limite la contamination de l'air intérieur des locaux hospitaliers. Il contribue également à la lutte contre les infections nosocomiales.



Comet

En savoir plus



> Lien vers le tableau de bord des projets

Projet 6.1.1.1 : Mettre en place un Observatoire régional des pesticides (ORP) dans l'air

Air PACA, en partenariat avec le laboratoire chimie de l'environnement (Aix-Marseille Université), a mis en place en 2011 un observatoire des résidus de pesticides sur la région PACA. La première année du projet a été consacrée à l'établissement d'une liste de 43 substances d'intérêt et au développement des méthodes analytiques associées. En 2012 et 2013, les niveaux de concentrations de pesticides ont été estimés sur 5 sites de la région (Arles, Avignon, Cannes, Cavillon et Toulon). Les résultats de ces deux années d'étude soulignent que des pesticides sont présents dans l'air ambiant en zone rurale comme en zone urbaine.

Ce projet de surveillance de la présence de pesticides dans l'air en région PACA devrait permettre à terme de mieux connaître les concentrations auxquelles sont exposées la population générale et les lieux de surexposition. Il a permis à Air PACA de développer de nouvelles méthodes de prélèvement et d'analyse des pesticides dans l'air et de contribuer ainsi à faire progresser la réflexion nationale sur cette thématique.

ECOPHYTO
eFICHE
2

AirPACA
QUALITÉ DE L'AIR

En savoir plus



> Lien vers le tableau de bord des projets

Projet 7.1.2.1: Réaliser une cartographie prévisionnelle à 3 jours de la présence des pollens en PACA : « Cartopollen »

Cartopollen PACA fait suite à une opération pilote conduite en région Languedoc-Roussillon (LR) par l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et Montpellier SupAgro, soutenue par le groupement régional de santé publique LR. Grâce au soutien de la Région et de l'ARS PACA, la cartographie prévisionnelle à 3 jours de la présence des pollens de Cyprès a pu être étendue en 2013 aux départements de PACA. Cartopollen est consultable en accès libre sur le site :

<http://www.supagro.fr/pollen/cartopollen/>.

Il permet notamment d'informer à échelle régionale et communale les personnes sensibles et les professionnels de santé sur l'exposition potentielle. Les personnes allergiques au pollen de cyprès peuvent ainsi adapter leurs comportements : limitation de l'exposition, traitements médicamenteux, etc.

Cet outil prévisionnel, mis en œuvre pour les pollens de cyprès en région PACA et LR, pourrait être utilisé sur un territoire plus étendu (Nord de la Vallée du Rhône par exemple) ou appliqué à d'autres espèces végétales dont le pollen provoque également des allergies. Un tel projet contribue à la prévention des allergies en valorisant les connaissances scientifiques sur la biologie et la phénologie de la reproduction végétale.



En savoir plus



> Lien vers le tableau de bord des projets

Projet 10.1.2.5 : Créer un fonds documentaire en santé environnement

Le Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (CYPRES) et le Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) PACA ont collaboré à la création d'un fonds documentaire en santé environnementale. Son objectif est de favoriser l'accès aux connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension des enjeux sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux. Particulièrement riche et détaillé, le projet s'articule autour de trois grands axes :

- la création du Filin, site de veille informationnelle proposant une sélection d'informations utiles par thématique aux acteurs de la santé environnementale : <http://www.lefilin.org>
- la création d'un fonds documentaire dédié à la santé environnementale afin de sensibiliser, d'informer et d'éduquer des professionnels concernés. Les différentes bases de données documentaires sont accessibles en ligne sur les sites Internet du CRES et du CYPRES ;
- et le repérage des acteurs dans le domaine de la santé environnementale pour mettre en place, dans un deuxième temps, un annuaire régional.

*Outil innovant dans le domaine du partage de l'information en la santé environnement. Le Fil d'information en santé environnement est accessible au grand public et s'accompagne d'une lettre d'information électronique thématique et trimestrielle : le **Fil-à-Fil**. Ce projet permet de développer l'interactivité avec les territoires pour valoriser les actions santé environnement locales. Il est en lien étroit avec le projet 11.2.1.8 : Formation à la santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale visant le rapprochement des associations de l'éducation à l'environnement (Réseau du Graine) et des associations de l'éducation à la santé (CRES et CoDES).*



En savoir plus



> Lien vers le tableau de bord des projets

Projet 11.1.1.1 : Mettre en place des actions de sensibilisation à la santé environnementale des acteurs territoriaux de l'aménagement du bassin de vie dans le cadre d'un projet territorial de développement

La Communauté d'agglomération du Grand Avignon, en partenariat avec l'association Territoire Vivant, propose un dispositif d'accompagnement de la gouvernance des risques en santé environnement. Dans un premier temps, il s'agit d'informer l'ensemble des acteurs publics et privés du bassin de vie d'Avignon situé à cheval sur deux régions (PACA et Languedoc-Roussillon) et trois départements (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône), afin que ces acteurs puissent construire ensemble un projet territorial de développement durable intégrant le déploiement d'une culture du risque en lien avec les établissements d'enseignement et de formation et préfigurant celui qui pourrait être envisagé ultérieurement dans le cadre d'un pôle métropolitain ou équivalent. La création et la mise en ligne en octobre 2013 d'un média d'animation de territoire et d'une base de données en ligne permet aux citoyens :

- de connaître et de suivre les actions entreprises par les acteurs du bassin de vie en matière de santé et d'environnement ;
- de pouvoir s'adresser plus précisément, en fonction de leurs besoins et interrogations, aux différents acteurs et interlocuteurs concernés ;
- d'adopter de nouveaux comportements face aux risques environnementaux ayant un impact sur leur santé ;
- de créer un site internet de partage d'informations sur le bassin de vie : **cap territoire vivant**
- et plus largement, de les engager dans une dynamique de responsabilité partagée, et de culture de la prévention des risques.

Le bassin de vie d'Avignon couvre trois départements et deux régions (PACA et LR). Il s'agit d'un projet de mise en place d'une gouvernance par bassin de vie visant les problématiques santé environnement sans frontières administratives (pollution de l'air, culture du risque : inondations, nucléaire, risques sanitaires). Ce dispositif d'information, de sensibilisation, d'animation du territoire pourra être étendu aux autres bassins de vie de la région PACA. Ce projet a permis d'impliquer des acteurs publics et privés dans sa dynamique, servir de lieu d'échange et de mise en cohérence de l'action publique sur les thématiques santé et environnement (PCET, PDU, PPA, etc.).



communauté d'agglomération

grand
avignon

En savoir plus



> Lien vers le tableau de bord des projets

Projet 11.2.1.3 : Déployer le module santé environnement pour la formation des professionnels de santé publique et pour les médecins libéraux

À la demande de l'ARS, l'association Médecine & Innovation met en place un module intitulé Initiatives médicales en santé et environnement (IMSE) sur le thème « cancers et environnement » pour contribuer à la diffusion d'une culture en Santé et Environnement chez les médecins praticiens par l'organisation de réunions thématiques de formation médicale continue. Le module IMSE s'attache à donner des clés de compréhension sur les liens entre cancers et environnement et à construire des éléments de réponse aux interrogations des patients. L'approche pédagogique innovante fait une large place aux interventions enregistrées d'experts, à l'interaction et l'échange entre les participants et la co-construction de connaissances et de réflexions lors de séquences de travail en binômes et sous-groupes. Depuis 2011, plus de 100 médecins ont pu bénéficier de cette formation.

Ce projet a été développé en lien avec les médecins inspecteurs de santé publique (MISP) des délégations territoriales des ARS et des établissements de santé spécialisés dans l'accueil de patients atteints de cancers. Cette formation pourrait être incluse dans le développement professionnel continu (DPC) et faire l'objet d'une évaluation auprès des médecins. Ce projet est lié étroitement avec le projet 11.2.1.7 : « Congrès URPS-ML santé environnement » organisé en décembre 2013 à Marseille.



En savoir plus



> Lien vers le tableau de bord des projets

Projet 11.3.1.1 : Réaliser une campagne pour prévenir les risques sanitaires liés à la qualité de l'air à l'intérieur des logements

La campagne « La Maison du Bon' Air », réalisée par France nature environnement (FNE) PACA, vise à sensibiliser le grand public sur la qualité de l'air dans le cadre de la vie quotidienne domestique. Elle englobe ainsi l'air qui se trouve à l'intérieur du logement ou du lieu de travail, ainsi que l'air extérieur que ce soit dans l'environnement immédiat (pratiques de jardinage et notamment brûlage des déchets verts) ou dans le cadre des déplacements domicile-travail. En apportant les «gestes simples» pour améliorer la qualité de l'air, elle se veut engageante et mobilisatrice pour une modification en profondeur des pratiques. Cette campagne intègre dans un portage régional large des acteurs de l'air, de la santé et de la santé environnement, des collectivités territoriales et acteurs associatifs, permettant une territorialisation effective.

Ce projet, transposable et innovant, a permis la réalisation d'une maquette permettant d'identifier les différents types de risques et de former les responsables associatifs et le grand public à la thématique air et santé. Il est en lien étroit avec le projet 8.1.1.4 : « Réaliser un diaporama de sensibilisation à la qualité de l'air pour les enfants d'écoles primaires et de collèges (L'air et moi) » porté par (Air PACA) qui sera intégré à la campagne « La maison du Bon'Air ». Ce projet est également en lien avec avec l'ensemble des actions conduites sur le territoire régional par les conseillères en environnement intérieur / conseillères habitat santé directement au domicile des personnes allergiques.



En savoir plus



> Lien vers le tableau de bord des projets

Projet 12.2.1.4 : Publier en ligne un cadastre territorial du risque avéré

Ce projet, porté par l'Association pour la prise en charge des maladies éliminables (APCME), commun au PRSE et au plan régional santé travail (PRST), a permis de tisser un réseau entre les inspecteurs du travail, les médecins locaux et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) des entreprises du bassin industriel de l'Etang de Berre. Ce projet a une dimension très opérationnelle de par la suppression des postes à risques identifiés et l'accompagnement des patients dans la démarche de reconnaissance professionnelle de leur maladie.

Ce projet a obtenu récemment un financement conséquent de l'InCA pour développer un système de géolocalisation accessible au grand public, incluant un volet accessible sur code confidentiel aux médecins partenaires. Cette expérience est transposable à la géolocalisation des cancers en population générale, (Lien avec le projet 12.2.1.5).



En savoir plus



> Lien vers le tableau de bord des projets

Projet 12.2.1.5 : REVELA 13 - Évaluer la faisabilité de mettre en place un observatoire des cancers des voies urinaires et des leucémies aiguës chez l'adulte au travers de réseaux de médecins sentinelles

Les associations de riverains, de médecins et les élus locaux, qui résident à proximité de zones concentrant de nombreuses installations industrielles, s'inquiètent des possibles effets néfastes sur leur santé et perçoivent un nombre inhabituel de cancers dans leur entourage. En l'absence de données locales et récentes sur la survenue de cancers, l'ARS et l'InVS ont proposé de conduire une étude pilote de surveillance sur 3 cancers ciblés. Une étude de faisabilité pour la mise en place de l'Observatoire REVELA 13 a démarré en avril 2011 dans le département des Bouches-du-Rhône. Depuis le 2 avril 2012, le recueil des cas de cancer ciblés est opérationnel. L'ensemble des médecins, onco-hématologues et chirurgiens-urologues mais aussi tout médecin intervenant dans la prise en charge des patients atteints d'un cancer, sont invités à signaler leurs nouveaux cas directement auprès de l'Observatoire. Les patients doivent être préalablement informés et les données recueillies sont strictement confidentielles. Fin 2014, une évaluation du dispositif permettra de juger de l'utilité et de la pertinence de l'Observatoire REVELA 13, pour une éventuelle poursuite de cette surveillance.

Cet observatoire pourrait être déployé sur d'autres départements de la région PACA. Ce projet est en lien étroit avec le projet 12.2.1.1 : Mettre en place un réseau sentinelle de détection des signaux « faibles » en santé environnement (projet « MELIERE » : MEdecine Libérale et Emergence de Risques Environnementaux) porté par l'IPC – URPS-ML.



ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

InVS
INSTITUT
DE VEILLE SANITAIRE

En savoir plus



> Lien vers le tableau de bord des projets

Les porteurs de projets du PRSE

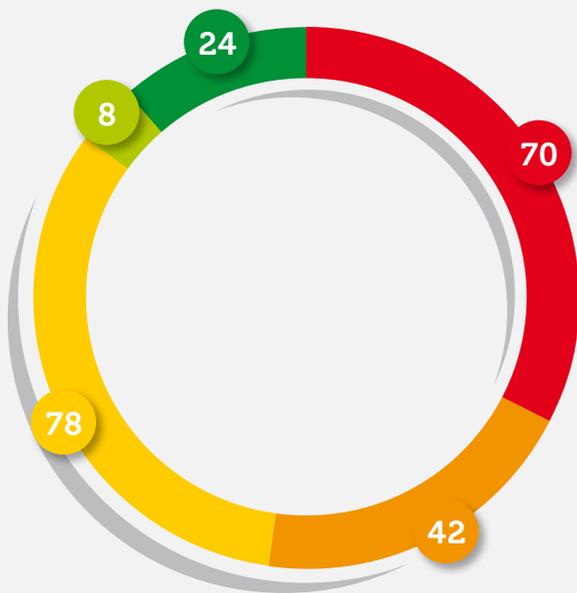
Le PRSE c'est eux !



Les porteurs de projets sont issus des cinq collèges de l'architecture générale des groupes de travail du Grenelle de l'environnement et d'un collège d'experts.

Répartition du nombre de projets par collège

COLLÈGE	NOMBRE DE PROJETS PRSE			TOTAL
	ENJEU EAU	ENJEU AIR	ENJEU CONNAISSANCE	
1	28	18	24	70
2	6	26	10	42
3	21	20	37	78
4	0	0	0	0
5	5	3	0	8
6	1	11	12	24
Total	61	78	83	222



Etat, Agences et Etablissements publics

- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC)
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Agence régionale de santé (ARS)
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)
- Délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT)
- Direction départementale des territoires des Alpes de Haute-Provence (DDT 04)
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)
- Institut de veille sanitaire (InVS)
- Société du canal de Provence (SCP)

Collectivités territoriales

- Communauté d'agglomération du Grand Avignon
- Communauté d'agglomération du Pays d'Aix (CPA)
- Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (CPAE)
- Communauté d'agglomération du Pays de Martigues (CAPM)
- Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe)
- Commune de Salon-de-Provence
- Conseil général des Alpes de Haute-Provence
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Mairie de Roquevaire
- Mairie de Cannes
- Métropole Nice Côte d'Azur (NCA)
- Région PACA
- Ville de Toulon
- Ville de Marseille
- Ville de Mouans-Sartoux
- Ville de Vitrolles

Associations

- Agence départementale pour l'information sur le logement des Hautes-Alpes (ADIL 05)
- Agence départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône (ADIL 13)
- Agence départementale pour l'information sur le logement du Var (ADIL 83)
- Agence départementale pour l'information sur le logement du Vaucluse (ADIL 84)
- Agence régionale pour l'environnement (ARPE)
- Air PACA (Anciennement Airfobep et Atmo PACA)
- Association développement action insertion à Marseille (ADAI 13)
- Association pour le développement des transports collectifs, des voies cyclables et piétonnes (ADTC)
- Association pour la prévention de la pollution de l'air (APPA)
- Association Arbre
- Association Mobil'idées
- Association pour la prise en charge des maladies éliminables (APCME)
- Association santé environnement France (ASEF)
- Association Territoire Vivant
- Centre de découverte du monde marin (CDMM)
- Centre d'études en sciences sociales appliquées (CESSA)
- Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Alpes de Haute-Provence (CPIE 04)
- Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables (CEDER)
- Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (CYPRES)
- Chaîne de vies 06
- Comité départemental d'éducation pour la santé des Bouches-du-Rhône (CoDES 13)
- CoDES des Alpes de Haute-Provence (CoDES 04)
- CoDES des Hautes Alpes (CoDES 05)
- CoDES du Vaucluse (CoDES 84)
- Comité régional d'éducation pour la santé (CRES)
- Compagnons bâtisseurs de Provence
- Ecoformation 84
- Ecoforum
- Environnement industrie
- Fédération départementale des associations agréées de pêche des Alpes Maritimes
- France Nature Environnement (FNE) PACA
- Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON)
- Gap sciences animation 05 (GSA 05)
- Graine PACA
- Kahi Kai
- Planète sciences Méditerranée
- Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPMPI)
- Surfrider foundation Europe
- Université populaire Ventoux (UPV)

Employeurs, Monde économique

- CCI Marseille-Provence
- CCI du Vaucluse (CCI 84)
- Européenne d'embouteillage
- Noveltis

Experts

- Assistance publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM)
- Centre Européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement (CEREGE)
- Centre hospitalier d'Aubagne
- GIP COMET de Hyères
- Centre hospitalier universitaire de Nice
- Centre hospitalier du Pays d'Aix
- Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE)
- Institut national de la recherche agronomique (INRA)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
- Institut Paoli-Calmettes (IPC)
- Institut de recherche en sciences de l'information et de la communication (IRSIC)
- Observatoire régional de la santé (ORS)
- Pôle Risques
- Réseau Ph@re
- Supagro Montpellier
- Union régionale des professionnels de santé - médecins libéraux (URPS-ML)
- Université de Nice Sophia Antipolis

L'appel à projets santé environnement

Depuis la validation du PRSE PACA 2009-2014 en juin 2010, un appel à projets santé environnement est lancé chaque année pour soutenir financièrement les projets inscrits dans le plan. Il s'agissait là d'un des leviers identifiés lors de la mise en œuvre du PRSE 1 pour favoriser la mise en œuvre d'actions sur le champ de la santé environnement. Cette initiative, non encadrée au plan national a permis de mobiliser de nouveaux acteurs sur ce champ et d'investiguer des problématiques hors du champ réglementaire classique, ou sur des problématiques émergentes.

Sous l'impulsion du groupe régional santé environnement (GRSE) qui s'est réuni le 6 octobre 2011, un premier appel à projets santé environnement conjoint ARS-DREAL a été lancé au titre de l'année 2012. Les objectifs de cette mutualisation étaient de faciliter les modalités de dépôt des demandes de subvention pour les porteurs de projets et d'assurer la cohérence et la complémentarité des financements. En 2014, la Région PACA s'est associée à l'appel à projets santé environnement pour soutenir les projets du PRSE s'inscrivant également dans le cadre du programme régional alimentation santé environnement (PRASE).

Appel à projets santé environnement de 2010 à 2014

	ANNÉE					
	2010	2011	2012	2013	2014	
Financier	ARS	ARS	DREAL	ARS-DREAL	ARS-DREAL	ARS-DREAL Région
Enveloppe	600 000 €	340 000 €	212 000 €	435 000 €	496 000 €	774 121 €
Nombre de projets PRSE financés	38	20	16	27	39	39

Les projets financés dans le cadre de l'appel à projets santé environnement font l'objet d'une auto-évaluation annuelle et éventuellement d'une évaluation *in situ* par le financeur du projet.

En savoir plus 

> Appel à projets
santé environnement

Les évaluations du PRSE

Evaluation interne

Le Centre d'études en sciences sociales appliquées (CESSA) a été mandaté par l'ARS et la DREAL pour réaliser une enquête auprès des membres du réseau PRSE PACA afin d'identifier les moteurs et les freins de la mobilisation du PRSE2 et émettre des recommandations pour le PRSE 3. Cette enquête a été réalisée en 2013 à partir d'entretiens téléphoniques, d'un questionnaire et d'un atelier participatif. Un séminaire de restitution a été organisé le 10 avril 2014.

Les six principales recommandations pour le PRSE 3 par les acteurs du PRSE 2 sont :

- **Maintenir la dynamique de la gouvernance partagée** (participation à toutes les phases du PRSE de l'élaboration à la clôture ; animation des réunions et comités selon des règles d'égalité de parole) et de la souplesse du plan pour intégrer les projets en cours de route.
- **Maintenir les financements** pour permettre la participation des acteurs avec peu de moyens financiers et mieux diffuser les enjeux de santé-environnement, notamment pour les projets financés dans le plan précédent, et dont les effets anticipés sont attendus sur une durée longue
- **Trouver des transversalités entre les projets** (thématiques ou territoriales) pour proposer des groupes de travail et une base de données actualisée sur les projets (description, outils et méthodes, avancement, impact), cela devant optimiser les projets, favoriser les collaborations multi-acteurs.
- **Mettre en cohérence le PRSE3 avec les autres planifications qui concernent la santé environnementale**, favoriser les échanges et les coopérations avec les autres dispositifs existants.
- **Donner une orientation plus claire au PRSE3**, une stratégie santé environnementale donnant plus de cohérence au Plan. Les moyens proposés sont la mise en place d'un comité d'orientation composé de membres du réseau impliqués, et le choix d'objectifs phares pour orienter la stratégie.
- **Mettre en place une communication plus «pro-active»** aussi bien en interne au réseau qu'à l'extérieur en adaptant les messages aux publics ciblés (d'un côté la communication vers le grand public, de l'autre des prises de contacts avec les professionnels de santé, les syndicats, les élus.).

A télécharger



> Bilan «Evaluation des moteurs et des freins de la mobilisation du PRSE2 et recommandations pour le PRSE3, destiné aux membres du réseau PRSE PACA»
> Annexe
> Synthèse du séminaire de restitution du 10 avril 2014



Les pilotes du PRSE se sont d'ores-et-déjà engagés à répondre aux attentes des porteurs de projets pour la mise en œuvre du PRSE 3.

Evaluation externe

Le PNSE 2 a fait l'objet d'une évaluation menée conjointement par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), et l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR). Celle-ci a porté sur le degré de réalisation des actions du plan, sa gouvernance et son organisation notamment au regard des autres politiques publiques, les moyens financiers et humains qui ont été consacrés à sa mise en œuvre.

Une mission d'évaluation du PNSE 2 a été également sollicitée par la Direction générale de la santé (DGS) auprès du Haut conseil de santé publique (HCSP), organisme d'expertise relevant du ministre chargé de la santé, qui a un rôle d'évaluation des plans et programmes de santé publique. Cette évaluation a porté sur le degré d'atteinte des objectifs fixés au PNSE par la loi de santé publique du 9 août 2004.

Les deux missions d'évaluation étaient complémentaires. Elles se sont distinguées par leurs commanditaires et par leur approche : mission administrative pour les trois inspections et mission d'expertise menée par des scientifiques pour le HCSP.

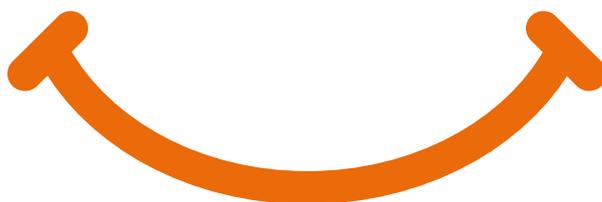
Pour chacune de ces deux évaluations, quelques régions ont été auditionnées pour illustrer les déclinaisons régionales et locales du PNSE 2, dont la région PACA.

A télécharger



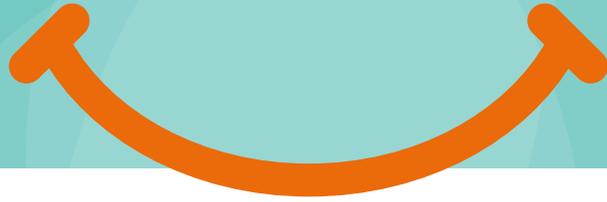
> Rapport « Evaluation du 2^{ème} plan national santé environnement » IGAS, IGAENR et CGEDD

> Rapport « Evaluation du 2^{ème} plan national santé environnement » HCSP



The background is a solid teal color. In the center, there is a cluster of several overlapping, semi-transparent circles of varying shades of teal, creating a layered, organic effect. The text is centered within this cluster.

Tableau de bord des projets



PROJET

1.1.1.1 : Lien vers la fiche projet PRSE

PORTEUR

Structure porteuse du projet

%

Degré de réalisation du projet en décembre 2014



Projet abandonné



entre 0 et 25%



entre 25 et 50%



entre 50 et 75%



entre 75 et 100%



Projet terminé

LOC.

projet régional ou départemental



région PACA



Alpes-de-Haute-Provence



Hautes-Alpes



Alpes-Maritimes



Bouches-du-Rhône



var



Vaucluse



régions PACA et Languedoc Rousillon

APSE



Projet financé totalement ou partiellement dans le cadre d'un ou plusieurs des appels à projets santé environnement

COM.

Projet présenté lors d'un comité de suivi des projets (CSP) et/ou dans un article de la newsletter du PRSE (NL)



Mesure phare du PNSE 2



Ecophyto



Plan régional santé travail

Certains projets du PRSE ont contribué à la mise en œuvre au niveau régional du PNSE 2 ou d'autres planifications régionales (Ecophyto ou PRST).



Action probante du PRSE

Enjeu EAU

« Sécuriser et garantir l'accès de tous à une ressource de qualité afin de réduire les effets sanitaires liés aux différents usages de l'eau »



Action 1 : Réduire l'exposition de la population aux agents présents dans l'eau ayant un fort impact sur la santé

Sous-action 1.1 - Améliorer la protection de la ressource en eau destinée à la consommation humaine (EDCH)

Mesure 1.1.1 - Protection des captages prioritaires du point de vue sanitaire

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.1.1.1 : Accompagner les collectivités dans l'amélioration de la protection des captages prioritaires « Grenelle » de la région	ARS					
1.1.1.2 : Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des périmètres de protection sur les captages ayant des priorités sanitaires (hors « Grenelle »)	ARS					En 2013, 52 % des captages sont protégés par DUP Bilan de la qualité des eaux distribuées en PACA (Edition 2013)
1.1.2.1 : Mettre en œuvre les périmètres de protection du canal de Marseille	ARS					
1.1.2.2 : Mettre en œuvre les périmètres de protection du canal de Provence	ARS - SCP					
1.1.2.3 : Inciter les deux structures canal de Gap et ville de Gap à déposer un dossier en vue d'une autorisation sanitaire et mise en place des périmètres de protection autour de la prise des Ricoux	ARS					

Sous-action 1.2 - Lutter contre les contaminations des ressources en EDCH

Mesure 1.2.1 - Contaminations par les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes et les supports de culture

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.2.1.1 : Mettre en œuvre le plan Ecophyto de réduction de l'usage des pesticides en région PACA, afin de contribuer à réduire l'impact sanitaire de ces substances sur la qualité de l'eau distribuée	DRAAF				CSP NL	Informations sur le site Internet de la DRAAF > Ecophyto

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.2.1.2 : Communiquer auprès du public et notamment des collectivités territoriales sur les alternatives à l'utilisation des pesticides dans les Alpes de Haute-Provence	 CG 04				CSP	Plus de 400 personnes sensibilisées (agents de collectivités, amateurs, professionnels d'espaces verts et vendeurs de jardinerie) 7 jardinerie signataires de la charte 15 000 guides sur le jardinage sans pesticides et 2 000 sur la gestion raisonnable des espaces communaux distribués
1.2.1.3 : Identifier une action à présenter lors du congrès France Nature Environnement 2012	FNE PACA				CSP	
1.2.1.4 : Réaliser des synthèses de la qualité des eaux superficielles et souterraines sur l'ensemble des données disponibles au niveau régional pour le paramètre « pesticides », afin de contribuer au ciblage de zones prioritaires sur lesquelles engager des actions de reconquête de la qualité de l'eau	 FREDON				NL	
1.2.1.5 : Vers une région sans pesticide, nos collectivités s'engagent	 RÉGION PACA				NL	Charte d'engagement Carte des collectivités engagées

Mesure 1.2.2 - Contaminations bactériologiques chroniques

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.2.2.1 : Améliorer la qualité bactériologique des « eaux brutes » des captages alpins	ARS					Bilan de la qualité des eaux distribuées en PACA (Edition 2013)

Mesure 1.2.3 - Autres rejets (industrie, stations d'épuration urbaines)

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.2.3.1 : Réduire les rejets de substances dangereuses dans l'eau (RSDE) par les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	DREAL					Etat de l'environnement industriel 2011 en PACA – Chapitre 4
1.2.3.2 : Accompagner les ICPE dans la démarche RSDE et communiquer auprès des entreprises	Environnement Industrie				NL	Plaquette d'information RSDE

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.2.3.3 : Communiquer auprès des entreprises afin de les inciter à réduire les rejets diffus	CCI Marseille-Provence					La Phase I est terminée pour Vitrolles et se terminera fin janvier 2015 pour les Pennes-Mirabeau et Cabriès. La Phase II de mise aux normes débutera pour Vitrolles – Les Pennes-Mirabeau et Cabriès mi-novembre 2014 pour une durée de 3 ans : Plus de 400 entreprises visitées dont la moitié amélioreront les qualités de rejets. Un nouveau dossier va débiter sur Rousset pour une dizaine de mois auprès d'une centaine d'entreprises.
1.2.3.4 : Mettre en œuvre au niveau régional le plan national d'élimination et de décontamination des appareils contenant des polychlorobiphényles (PCB) et des polychloroterphényles (PCT)	DREAL					Avril 2012 : 107 détenteurs pour 616 appareils Octobre 2013 : 65 détenteurs pour 351 appareils Novembre 2014 : 48 détenteurs pour 157 appareils
1.2.3.5 : Réduire l'impact des pollutions historiques d'origine ICPE dans les aquifères utilisés pour la production d'eau potable	DREAL					
1.2.3.6 : Réduire l'impact des biocides désinfectants et détergents-désinfectants issus des établissements de santé du GIP COMET sur le réseau public d'assainissement	GIP COMET de Hyères				CSP NL NL	En 2012, 346 personnes formées et une réduction de 30% de la consommation de biocides désinfectants et détergents-désinfectants.
1.2.3.7 : Réaliser une station de prétraitement par phytoremédiation dans un établissement sanitaire en vue d'éliminer les rejets médicamenteux à la source	Chaîne de Vies 06				NL	
1.2.3.8 : Sensibiliser les industriels de PACA aux innovations dans le traitement des effluents industriels	Environnement Industrie					Réunion d'information
1.2.3.9 : Améliorer la connaissance et la cohésion entre différents acteurs concernés par les rejets industriels de substances dangereuses dans un réseau collectif	Environnement Industrie				NL	

Sous-action 1.3 - Lutter contre la légionellose

Mesure 1.3.1 - Inspections au sein des établissements

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.3.1.1 : Poursuivre le programme d'inspection sur les établissements de soins et recevant du public	ARS					Informations sur le site Internet de l'ARS > Légionelles
1.3.1.2 : Sensibilisation et information sur les risques en santé environnementale des légionelles des gestionnaires d'établissements recevant du public (ERP) disposant d'installation collective d'eau chaude sanitaire.	Association Vivre l'Espace / CPIE 04					

Mesure 1.3.2 - Actions sur les tours aéroréfrigérantes humides (TARH)

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.3.2.1 : Compléter le recensement des tours aéroréfrigérantes humides (TARH) de la région niçoise	DREAL				CSP NL	

Mesure 1.3.3 - Suivi épidémiologique de la légionellose

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.3.3.1 : Analyser les données de déclarations obligatoires et communiquer aux médecins afin de les sensibiliser	ARS – CIRE Sud (InVS)				CSP	Informations sur le site Internet ARS > Légionellose

Sous-action : 1.4 - Améliorer la qualité des eaux de baignade et des zones d'activités nautiques

Mesure 1.4.1 - Qualité bactériologique

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.4.1.1 : Mettre en place des actions d'information pour la reconquête des milieux utilisés pour des activités nautiques	Surfrider Foundation				CSP	

Mesure 1.4.2 - Profils de baignade

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.4.2.1 : Réaliser un bilan de la mise en place des profils de baignade sur l'année 2010	ARS				NL	Informations sur le site Internet ARS > Eaux de baignades

Mesure 1.4.3 - Rejets d'eaux usées et/ou pluviales en amont des zones de baignade

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
1.4.3.1 : Réaliser le pilotage régional de la mise aux normes des stations d'épuration (STEP) pour les eaux résiduelles urbaines (ERU)	DREAL					

Action 2 : Sécuriser et pérenniser l'approvisionnement en eau potable en termes quantitatifs

Sous-action 2.1 - Prendre en compte les critères sanitaires dans les actions de promotion d'économie d'eau potable

Mesure 2.1.1 - Projets de réutilisation des eaux grises : usées ou pluviales

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
2.1.1.1 : Associer l'ARS aux projets de réutilisation des eaux grises	AERMC					
2.1.1.2 : Proposer des critères sanitaires à intégrer dans les appels à projet ou dans le cahier des charges en termes de réutilisation des eaux	ARS					

Sous-action : 2.2 - Lutter contre les prélèvements sauvages mettant en danger la ressource en eau potable

Mesure 2.2.2 - Prélèvement dans les nappes d'alimentation en eau potable (AEP)

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
2.2.2.1 : Réaliser une enquête sur un territoire spécifique relative aux prélèvements domestiques à destination de la consommation humaine ou dans une zone où la ressource en eau potable est menacée	DDT 04					
2.2.2.2 : Mettre au point une méthode pour estimer le volume des forages sur le Vaucluse	AERMC / BRGM					

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
2.2.2.3 : Identifier les territoires sur lesquels des actions prioritaires sont à mener pour préserver les alimentations en eau potable (AEP) (suite aux études volume prélevable sur les sous bassins versants)	DREAL / AERMC					
2.2.2.4 : Diffuser des bonnes pratiques santé environnement relatives aux prélèvements domestiques en eaux souterraines	DREAL					

Sous-action 2.3 - Promouvoir la sécurisation de l'alimentation en eau

Mesure 2.3.1 - Recherche de ressources de secours, interconnexion, etc.

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
2.3.1.1 : Mettre en sécurité le réseau d'eau potable	Régie de l'eau de Roquevaire					

Action 3 : Informer et communiquer sur l'eau et la santé

Sous-action 3.1 - Mettre en place et participer à des campagnes de communication

Mesure 3.1.1 - Bonnes pratiques de préservation de la ressource en eau potable

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
3.1.1.1 : Diffuser auprès des citoyens et des professionnels les bonnes pratiques et les obligations réglementaires en vue de limiter les risques sanitaires liés aux économies d'eau (réutilisation des eaux usées / prélèvements dans le milieu)	ARS					
3.1.1.2 : Former les animateurs intervenant dans les écoles dans le cadre d'une campagne sur l'eau à la problématique eau-santé	FNE PACA					Formation de 5 associations intervenant sur 4 départements de PACA et intégration d'un chapitre eau & santé dans le livret «La Rivière m'a dit...»
3.1.1.3 : Intégrer un volet santé aux actions éducatives sur l'eau menées tout au long de l'année	Fédération de la Pêche 06					600 élèves de 3ème cycle sensibilisés par an Programme contrat de rivière des paillons Programme rivière et pêche Métropole NCA et Ville de Nice

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
3.1.1.4 : Organiser des journées de formation à destination des associations sur la thématique santé-eau	FNE PACA					
3.1.1.5 : Communiquer sur les alternatives à l'utilisation de pesticides par la campagne : « Jardiner au naturel, ça coule de source »	ARPE				CSP NL	Plaquette de présentation «Jardiner au naturel ça coule de source» Carte des enseignes signataires
3.1.1.6 : Coordonner une campagne de sensibilisation scolaire régionale sur l'eau et la santé	Graine PACA				NL	47 classes sensibilisées (~ 8 par département) Photos des animations Outils pédagogiques utilisés
3.1.1.7 : Sensibiliser et former aux pratiques de jardinage respectueuses de la ressource en eau	UPV				CSP NL	
3.1.1.8 : Mettre en place un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable sur la thématique des pesticides et des solutions alternatives auprès du jeune public	CG 04				NL	1600 enfants de 6 à 15 ans sensibilisés à la problématique sur les deux campagnes scolaires
3.1.1.9 : Périmètres de protection et aires d'alimentation de captage : promouvoir les actions de préservation et reconquête de la ressource en eau	FNE PACA					

Mesure 3.1.2 - Risques sanitaires liés à la baignade

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
3.1.2.1 : Communiquer sur les résultats du contrôle sanitaire réglementaire des baignades	ARS				CSP NL	Paquettes départementales de la qualité des eaux de baignades
3.1.2.2 : Mettre en place des campagnes d'animation et des actions pédagogiques autour de la surveillance de la qualité de l'eau	SFE				NL	
3.1.2.3 : Informer sur les méduses et les gestes à suivre en cas de piqûre	Métropole NCA					Plaquette d'information
3.1.2.4 : Mettre en place des ateliers « Mer Soleil Santé »	CDMM					Dépliant Evaluation

Mesure 3.1.3 - Risques sanitaires liés à un forage privé (alimentation, hygiène et habitat)

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
3.1.3.1 : Diffuser des fiches harmonisées au niveau régional à destination des personnes qui ont un forage/puits privé	ARS					

Mesure 3.1.4 - Protection de la ressource en vue d'assurer la sécurité sanitaire des consommateurs

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
3.1.4.1 : Sensibiliser et informer sur les risques sanitaires liés aux assainissements non collectifs	CPIE 04					Brochure Exposition grand public 6 panneaux
3.1.4.2 : Identifier une action à présenter lors du prochain conseil mondial de l'eau de 2012	ARS					L'enjeu Eau du PRSE a été labellisé par les instances du Conseil Mondial de l'Eau 2012
3.1.4.3 : Créer une exposition interactive itinérante sensibilisant les scolaires, les professionnels et le tout public aux pollutions possibles sur un bassin versant et aux solutions pour les réduire.	SFE				NL	
3.1.4.4 : Créer une exposition éducative itinérante pour sensibiliser le grand public à l'importance de la biodiversité marine dans la recherche fondamentale et bio-médicale	Kahi Kai					

Sous-action 3.1 - Réaliser une campagne d'information à destination des professionnels dans les zones à usages sensibles d'un point de vue sanitaire (eaux de loisirs, baignades) sur les autorisations de rejet (eaux usées et pluviales)

Mesure 3.1.2 - Etapes pour aboutir à la signature d'une autorisation de rejet

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
3.2.1.1 : Mettre en place des campagnes de communication sur les bonnes pratiques en matière de rejets d'eaux à destination des entreprises non soumises à déclaration	CCI Marseille-Provence				NL	La Phase I est terminée pour Vitrolles et se terminera fin janvier 2015 pour les Pennes-Mirabeau et Cabriès. La Phase II de mise aux normes débutera pour Vitrolles – Les Pennes-Mirabeau et Cabriès mi-novembre 2014 pour une durée de 3 ans : Plus de 400 entreprises visitées dont la moitié amélioreront les qualités de rejets. Un nouveau dossier va débiter sur Rousset pour une dizaine de mois auprès d'une centaine d'entreprises.

Action 4 : Améliorer la connaissance sur l'eau et la santé

Sous-action 4.1 - Améliorer la connaissance sur les risques émergents liés aux usages de l'eau

Mesure 4.1.1 - Substances médicamenteuses et perturbateurs endocriniens pour les EDCH



PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
4.1.1.1 : Participer aux campagnes de mesures nationales de substances médicamenteuses et de perturbateurs endocriniens pour les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH)	ARS					
4.1.1.2 : L'eau et nos résidus médicamenteux	ASEF				NL	
4.1.1.3 : Observatoire des produits pharmaceutiques dans l'environnement	Pôle Risques		 PRSE2 Languedoc-Roussillon			Partenariat PRSE et DREAL LR Recherche et mobilisation de partenaires institutionnels en cours Poster

Mesure 4.1.2 - Algues toxiques

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
4.1.2.1 : Mettre en place une surveillance institutionnelle expérimentale d'Ostréopsis ovata sur les départements littoraux pendant la saison estivale	ARS / SCHS de Marseille					
4.1.2.2 : Mettre en place des actions pédagogiques sur Ostréopsis ovata dans les trois départements littoraux de la région (06, 13 et 83) pendant la saison estivale associées à des campagnes d'observations	SFE				CSP	

Action 5 : Gouvernance

Sous-action 5.1 - Mettre en place des lieux d'échange et de médiation associant les différents acteurs de l'eau sur les territoires

Mesure 5.1.1 - Coordination, concertation et intermédiation entre les différents acteurs

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
5.1.1.1 : Créer une Maison de l'eau	Fédération de la Pêche 06					Le projet ne sera pas réalisé.
5.1.1.2 : Créer et animer un lieu d'échange territorial destiné à mettre en œuvre un schéma directeur des eaux dans le cadre d'un projet territorial de développement du bassin de vie	CA Grand Avignon					
5.1.1.3 : Comprendre, animer et protéger la nappe alluviale des Sorgues et son territoire	Européenne Embouteillage				NL	Le projet sans financement complémentaire n'a pas pu être mis en œuvre.

Enjeu AIR

« Réduire et contrôler les expositions à la pollution atmosphérique ayant un impact sur la santé »

Enjeu



Action 6 : Réduire l'exposition à la pollution aux particules

Sous-action 6.1 - Réduire l'impact sur la santé de la pollution aux particules

Mesure 6.1.1 - Emissions agricoles : particules/aérosols (notamment pesticides et NH3)

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.1.1.1 : Mettre en place un observatoire régional des pesticides (ORP) dans l'air	 Air PACA				CSP NL	Rapport ORP 2012 Rapport ORP 2013 à venir

Mesure 6.1.2 - Emissions industrielles : notamment les polluants organiques persistants (POP) tels que les HAP, PCB et dioxines

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.1.2.1 : Améliorer la connaissance et la surveillance des polluants organiques persistants (POP)	Air PACA				CSP	Rapport POP 2013

Sous-action 6.2 - Réduire l'impact sur la santé de la pollution liée aux transports de personnes et de marchandises



Mesure 6.2.1 - Zones à faible niveau d'émission

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.2.1.1 : Conserver et créer des zones à faible niveau d'émission sur le territoire de la CPA	CPA				NL	Les résultats de l'étude Zones d'actions prioritaires pour l'air (ZAPA) n'ont pas convaincu les élus de mettre en place des restrictions de circulations.
6.2.1.2 : Mettre en place un prêt de vélo longue durée gratuit	CPAE				CSP	Informations sur le site Internet de la CPAE
6.2.1.3 : Mettre en œuvre un plan vélo	CPAE				CSP	

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.2.1.4 : Accompagner les collectivités dans le développement de parcs de véhicules électriques	DREAL					
6.2.1.5 : Mettre en place un plan véhicules électriques	CPA					11 bornes électriques dans les parkings de la CPA 15 bornes électriques dans les parkings de la Ville d'Aix 3 bornes électriques à la gare d'Aix-en-Provence TGV Aides financières aux particuliers (60) et aux communes (30)
6.2.1.6 : Promouvoir les modes de transports sains et actifs	Ville de Vitrolles					
6.2.1.7 : Santé et vélo : de l'information à l'action concrète	Mobil'idées					

Mesure 6.2.2 - Voies en site propre sur les axes inter-urbains, péri-urbains et urbains

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.2.2.1 : Mettre en place un bus à haut niveau de service sur le secteur d'Aix-en-Provence	CPA					Travaux prévus en 2015
6.2.2.2 : Mettre en place un bus à haut niveau de service sur le secteur de Cannes	Mairie de Cannes					Fin des travaux prévue pour 2016
6.2.2.3 : Faciliter la circulation des véhicules de transport collectif sur les voies rapides urbaines	DREAL / CG13					
6.2.2.4 : Mettre en place une animation régionale pour la réduction des émissions du trafic routier	DREAL					
6.2.2.5 : Mettre en place un tramway sur le secteur du Grand Avignon	CA Grand Avignon				NL	
6.2.2.6 : Réhabiliter la voie de chemin de Fer d'Aubagne à la Bouilladisse : la Voie de Valdonne	CPAE				CSP NL	
6.2.2.7 : Mettre en place un tramway fer entre La Penne sur Huveaune, Aubagne centre et la zone industrielle des paluds	CPAE				CSP NL	

Mesure 6.2.3 - Plans de déplacements

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.2.3.1 : Mettre en place des plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) sur le territoire du Grand Avignon	CCI 84				NL	Site Internet Mobilité 84
6.2.3.2 : Mettre en place des PDIE sur le territoire de la CPA	CPA					Site Internet de la CPA > PDU
6.2.3.3 : Mettre en place un PDIE sur la zone industrielle les Paluds-Gémenos-zone commerciale Auchan	CPAE					
6.2.3.4 : Mettre en place un plan de déplacements des administrations (PDA)	CPAE					
6.2.3.5 : Mettre en place un pédibus sur un quartier	Mairie de Cannes				CSP	Pédibus mis en place sur un quartier de Cannes
6.2.3.6 : Mettre en place un PDA	CoVe					
6.2.3.7 : Accompagner la mise en place des PDIE	CoVe				CSP	
6.2.3.8 : Aider à la mise en place des PDE/PDIE	CCI Marseille-Provence					Dossier sur financement ADEME/ Région/CCIMP terminé en 2010 en lien avec le PPA 13 suivi par la DREAL : 100 entreprises sensibilisées et 81 diagnostiquées Accompagnement de 2 zones d'activités en PDIE

Mesure 6.2.4 - Filtres à particules

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.2.4.1 : Financer l'équipement des flottes captives en filtres à particules	ADEME					
6.2.4.2 : Equiper de filtres à particules la flotte de transports en commun	CPAE					

Mesure 6.2.4 - Performance des véhicules de transport de marchandises et engins de chantier

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.2.5.1 : Financer l'améliorer la performance des véhicules de transport de marchandises et des engins de chantier	ADEME					

Sous-action 6.3 - Améliorer les connaissances sur l'exposition aux particules en vue de cibler les actions à mener en intégrant les diversités des territoires

Mesure 6.3.1 - Actions de recherche

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.3.1.1 : Améliorer la caractérisation des particules (toxicité et source)	Air PACA					
6.3.1.2 : Améliorer la connaissance de l'état de la contamination (niveaux de particules)	Air PACA					
6.3.1.3 : Améliorer la détection des particules et autres polluants gazeux industriels par télédétection optique	NOVELTIS					Le projet sans financement n'a pas pu être mis en œuvre
6.3.1.4 : Pollution par les particules en suspension - Recherche des sources à l'aide de signatures chimiques et granulométriques - Application à la région industrielle de l'Etang de Berre	Air PACA					Rapport scientifique
6.3.1.5 : Caractérisation, bio-accessibilité et génotoxicité de particules et poussières ingérées par des enfants en bas-âge	CEREGE					
6.3.1.6 : Exposition des populations à la pollution par les particules en suspension (PM) - Utilisation de capteurs innovants pour la réalisation de cartographies de pollution par les PM	Air PACA					

Mesure 6.3.2 - Partage des connaissances

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.3.2.1 : Constituer ou identifier un réseau de mise en commun des connaissances sur les particules	Air PACA					

Mesure 6.3.3 - Impact sanitaire

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.3.3.1 : Evaluer l'impact sanitaire régional des particules en PACA	ARS					
6.3.3.2 : Evaluer l'impact sanitaire de la pollution dans les grandes agglomérations de la région PACA	ARS – CIRE Sud (InVS)				CSP	Évaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine dans six agglomérations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2004-2006

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
6.3.3.3 : Développer des biomarqueurs et biotests originaux d'évaluation des risques génotoxiques liés à l'environnement relativement aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et aux métaux lourds	INSERM					Rapport scientifique Poster
6.3.3.4 : Inégalité face aux Cancers du poumon: Interactions gène et environnement - Caractérisation des facteurs environnementaux nocifs pour une population vulnérable	INSERM					Poster
6.3.3.5 : Caractériser et évaluer l'exposition aux particules issues de carrières en région PACA	CEREGE				NL	Rapport scientifique

Action 7 : Réduire les autres expositions à fort impact sanitaire

Sous-action 7.1 - Prendre en compte les problèmes de santé liés aux pollens, en particulier pour les personnes fragiles

Mesure 7.1.1 - Prise en charge médicale

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
7.1.1.1 : Créer des consultations médicales « pathologies environnementales »	AP-HM					

Mesure 7.1.2 - Information du grand public et des professionnels sur les risques liés aux pollens

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
7.1.2.1 : Réaliser une cartographie prévisionnelle à 3 jours de la présence des pollens en PACA : « Cartopollen »	INRA				NL	Site Internet Cartopollen
7.1.2.2 : Développer l'information régionale sur les risques sanitaires liés aux pollens	ARS					Informations sur le site Internet de l'ARS > Pollens
7.1.2.3 : Installer un capteur de pollens sur la ville de Cannes	Mairie de Cannes					Projet non réalisé dans le cadre de la construction du nouvel hôpital de Cannes, lieu envisagé pour l'installation.

Mesure 7.1.3 - Impact sanitaire des pollens

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
7.1.3.1 : Evaluer l'impact sanitaire des pollens et de la consommation de médicaments pour la rhino-conjonctivite allergique	Supagro	●				Le projet ne sera pas réalisé

Sous-action 7.2 - Améliorer la qualité de l'air intérieur dans le parc de bâtiments existants et futurs

Mesure 7.2.1 - Polluants présents dans l'air intérieur (monoxyde de carbone (CO), formaldéhyde, benzène, solvants chlorés, amiante)

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
7.2.1.1 : Développer l'information à la population sur les risques liés au CO	ARS	●				Informations sur le site Internet de l'ARS > Prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone
7.2.1.2 : Réaliser des enquêtes environnementales suite aux intoxications au CO afin d'en éradiquer la source	ARS	●			CSP NL	Informations sur le site Internet de l'ARS > Intoxications au monoxyde de carbone
7.2.1.3 : Proposer au Conseil Municipal de Roquevaire d'intégrer à ses réflexions les aspects liés à l'air intérieur et la santé, et réaliser d'abord une crèche saine	Réseau Vert	●			CSP	
7.2.1.4 : Etudier la qualité de l'air intérieur dans le cadre de la réhabilitation du siège de la CPAE	CPAE	●				
7.2.1.5 : Réaliser un état des lieux du risque amiante et des mesures de gestion mises en place dans les établissements de santé et médico-sociaux de la région	ARS	●				Informations sur le site Internet de l'ARS > Amiante
7.2.1.6 : Mettre en place une campagne de mesure des pollutions intérieures dans les lieux accueillant des enfants et sensibiliser le public	Commune de Salon de Provence	●			CSP NL	Protocole enquête Bilan des activités Synthèse des mesures
7.2.1.7 : Améliorer les repérages de l'amiante avant travaux et interventions de maintenance	ARS / DIRECCTE	●				
7.2.1.8 : Mieux gérer la qualité de l'air intérieur dans les écoles de Mouans-Sartoux	Ville de Mouans-Sartoux	●				
7.2.1.9 : Sensibilisation et réalisation de diagnostics sur le thème de l'air intérieur	CPA	●				Action en cours de démarrage : 5 formations dans les communes de la CPA en 2014

Mesure 7.2.2 - Conseillers habitat santé et conseillers en environnement intérieur

MESURE
10
ANNÉE

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
7.2.2.1 : Créer un poste de conseiller habitat-santé au sein de l'hôpital du Pays d'Aix	CH du Pays d'Aix				CSP NL	
7.2.2.2 : Créer un poste de conseiller habitat-santé au sein de l'assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM)	AP-HM					70 visites / an (poste à mi-temps)
7.2.2.3 : Evaluer la mission des conseillers habitat-santé au SCHS de Toulon	Ville de Toulon				CSP NL	Informations sur le site Internet de la Ville de Toulon
7.2.2.4 : Créer et mettre en place un réseau de Conseiller en Environnement Intérieur (CEI) ou Conseiller Habitat Santé (CHS) en région PACA basé sur la communauté des pratiques	APPA					

Mesure 7.2.3 - Lieu d'échanges entre les différents acteurs

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
7.2.3.1 : Constituer un réseau régional d'experts en air intérieur	Air PACA				CSP NL NL	Informations sur le site Internet du réseau EQAIR

Mesure 7.2.4 - Zones de surexposition aux polluants de l'air intérieur

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
7.2.4.1 : Identifier des zones de surexposition aux polluants de l'air intérieur en vue de hiérarchiser les priorités d'actions	Réseau d'experts (ci-dessus)					
7.2.4.2 : Valoriser la campagne expérimentale réalisée dans les écoles et les crèches	ARS / DREAL					Informations sur le site Internet de la DREAL
7.2.4.3 : Développer la consultation santé environnement	CH d'Aubagne > ADAI 13				CSP	Transfert du portage du projet du CH d'Aubagne à l'ADAI 13
7.2.4.4 : Développer la consultation santé précarité	AP-HM				NL	La consultation est ouverte depuis 2011

Sous-action 7.3 - Agir sur les zones géographiques du territoire pour lesquelles on observe une surexposition à des substances toxiques

Mesure 7.3.1 - Actions de gestion des pollutions croisées

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
7.3.1.1 : Réduire les émissions de 6 substances prioritaires dangereuses dans l'air (benzènes, PCB et dioxines, HAP, arsenic, mercure et solvants chlorés)	 DREAL					Dans le cadre de cette action nationale, la DREAL PACA a adressé un courrier aux industriels concernés pour disposer de données exhaustives sur les émissions et les éventuelles actions de réduction sur les 6 substances prioritaires. Ces questionnaires seront analysés en 2015.
7.3.1.2 : Réaliser le diagnostic de la pollution des sols dans les lieux accueillant des enfants ou des adolescents	DREAL				CSP	
7.3.1.3 : Réviser les plans de protection de l'atmosphère (PPA) pour les départements : 06, 13, 83 et 84	 DREAL				CSP NL	Informations sur le site Internet de la DREAL

Mesure 7.3.2 - Risques sanitaires

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
7.3.2.1 : Evaluer les risques sanitaires sur l'Etang de Berre par simulation de scenarii de pollution atmosphérique	Air PACA					
7.3.2.2 : Identifier des zones géographiques du territoire pour lesquelles on observe une surexposition à des substances toxiques, évaluer l'impact sanitaire et réduire les émissions des polluants identifiés	 DREAL				NL	
7.3.2.3 : Utiliser des évaluations de risques sanitaires (ERS) et des études de zone pour améliorer l'état de santé et de l'environnement	SPPI				NL	Au delà des ERS Plan d'Actions Complémentaires Santé-Environnement (PACSE)

Action 8 : Informer et communiquer sur l'air et la santé

Sous-action 8.1 - Mettre en place des campagnes de communication

Mesure 8.1.1 - Grand public et industriels

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
8.1.1.1 : Mettre en place des actions de communication sur l'ensemble de la région	ARS					Action de fond : Informations sur le site Internet de l'ARS > Pollution atmosphérique Action ponctuelle à destination des personnes sensibles : Information lors des dépassements des seuils de pollution à l'ensemble des établissements sanitaires de la région.
8.1.1.2 : Inciter à la prise en compte du volet santé dans l'organisation de journées d'information sur l'air dans les bassins industriels/dans un environnement industriel	FNE PACA					Compte rendu de l'atelier territorial littoral du 18 mai 2011
8.1.1.3 : Coordonner une campagne de sensibilisation scolaire régionale sur l'air et la santé	Graine PACA				CSP	48 classes sensibilisées (~ 8 par département) Photos des animations Outils pédagogiques utilisés
8.1.1.4 : Réaliser un diaporama de sensibilisation à la qualité de l'air pour les enfants d'écoles primaires et collèges	Air PACA				CSP NL	Support pédagogique en téléchargement sur le site Internet L'air et Moi
8.1.1.5 : Informer et communiquer sur la santé et l'air intérieur	CoDES 05				NL	Journées d'information et sensibilisation : Brochure, quizz grand public et quizz médecins Plus de 100 participants (professionnels de la santé, du social, du médico-social et de l'éducatif) Séminaire Santé Environnement 2013 : 40 participants
8.1.1.6 : Programme de sensibilisation sur la pollution de l'air	Planète Sciences Méditerranée					

Action 9 : Gouvernance

Sous-action 9.1 - Mettre en œuvre des actions transversales sur la gouvernance à l'échelle des territoires

Mesure 9.1.1 - Expérimentation d'une instance de gouvernance territoriale

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
9.1.1.1 : Elaborer un projet territorial de développement selon les recommandations Agendas 21 intégrant un plan climat air énergie	CA Grand Avignon				CSP NL	
9.1.1.2 : Elaborer l'Agenda 21 en intégrant le plan climat territorial air énergie	CPAE					
9.1.1.3 : Elaborer l'Agenda 21 en intégrant le plan climat territorial air énergie	CoVe					Informations sur le site Internet de la CoVe > Agenda 21

Sous-action 9.2 - Concevoir des outils d'aide à la décision

Mesure 9.2.1 - Aménagement du territoire

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
9.2.1.1 : Elaborer des outils d'aide à la décision (idem Projet 6.3.2.1)	Air PACA					

Enjeu CONNAISSANCE

« Favoriser la connaissance, la recherche, l'information et l'éducation sur les risques sanitaires actuels et émergents liés à l'environnement »



Action 10 : Promouvoir et partager l'information en santé environnement

Sous-action 10.1 - Mettre en place des actions de communication

Mesure 10.1.1 - Lieux d'échanges consacrés à la thématique santé environnement

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
10.1.1.1 : Proposer la prise en compte de la thématique santé environnement au SPPPI	DREAL				CSP	Informations sur le site Internet du SPPPI
10.1.1.2 : Installer un lieu d'échange (GRSE)	ARS / Préfecture					Informations sur le site Internet du PRSE > GRSE
10.1.1.3 : Créer et animer un réseau associatif santé environnement	FNE PACA					Informations sur le site Internet FNE PACA Film « Et au bout de la route... le ciel »
10.1.1.4 : Créer une page santé environnement sur le site Internet du SPPPI	SPPPI					Informations sur le site Internet du SPPPI
10.1.1.5 : Améliorer les débats et la concertation en santé environnement	SPPPI					
10.1.1.6 : Faire de la santé environnement un enjeu majeur de la stratégie environnementale régionale	DREAL					La santé-environnement a été identifiée comme l'un des enjeux prioritaires de la stratégie environnementale régionale Révision de la seconde partie du PER sur les enjeux et orientations

Mesure 10.1.2 - Informations d'ordre général en santé environnement

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
10.1.2.1 : Diffuser un journal d'information auprès des médecins dans la communauté d'agglomération du Pays de Martigues	CAPM				CSP	Journal d'information semestriel « Médecins en Pays de Martigues »

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
10.1.2.2 : Réactualiser le tableau de bord santé environnement (TBSE)	ARS				GRSE NL	TBSE 2012
10.1.2.3 : Rédiger le diagnostic du profil environnemental régional (PER) avec un chapitre santé environnement	DREAL					Diagnostic PER : chapitre santé environnement
10.1.2.4 : Diffuser auprès de son réseau une information santé environnement	DRRT					
10.1.2.5 : Créer un fonds documentaire en santé environnement	CRES / CYPRES				CSP NL	« Le Filin » : Fil d'actualité en santé environnement « Le Fil-à-Fil » : Lettre électronique thématique en santé environnement « Les Profils » : Annuaire des acteurs en santé environnement en PACA « Le Filon » : Références bibliographiques en santé environnement « La Bobine » : Sélection bibliographique en santé environnement
10.1.2.6 : Mettre en place des formations santé habitat dans les Alpes de Haute-Provence	CoDES 04				NL	4 journées de formation organisées en 2011 auprès de 50 intervenants sociaux Programme de la formation
10.1.2.7 : Créer une rubrique « santé et environnement » dans le bulletin d'information Environnement-Industrie sur l'environnement industriel en PACA	Environnement Industrie					Bulletin d'information Environnement-Industrie
10.1.2.8 : Développer un outil d'aide à la décision dans le domaine de la santé environnementale	Environnement Industrie					Plaquette d'information : Directive IED Transposition du chapitre II

Mesure 10.1.3 - Bonnes pratiques en santé environnement

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
10.1.3.1 : Diffuser des brochures (habitat insalubre, eau, etc.) via site Internet et documents à destination du grand public	ARS					Informations sur le site Internet de l'ARS > Santé Environnement
10.1.3.2 : Mettre en place une communication semestrielle sur les démarches d'économie circulaire au travers du bulletin de l'association	Environnement Industrie					
10.1.3.3 : Sin'Ergie : Programme pour le développement des actions de prévention de la précarité énergétique en Vaucluse	CEDER					

Mesure 10.1.4 - Aménagement du territoire et politiques sectorielles

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
10.1.4.1 : Mobiliser le « Réseau MEEDDM » sur le thème santé environnement	DREAL					
10.1.4.2 : Rendre des avis sanitaires sur les projets d'aménagement du territoire	ARS					

Sous-action 10.2 - Améliorer les connaissances sur les préoccupations locales en santé environnement

Mesure 10.2.1 - Outils d'écoute

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
10.2.1.1 : Réaliser une enquête auprès de la population pour identifier les points noirs du territoire	Ecoforum				CSP	Questionnaire en ligne
10.2.1.2 : Inscrire la thématique santé environnement dans les ateliers santé ville	CAPM				CSP NL	
10.2.1.3 : Intégrer à l'animation des ateliers santé ville la thématique santé environnement	ARS					
10.2.1.4 : Réactualiser le baromètre santé environnement	ARS					Il n'y a pas eu de réactualisation du baromètre santé environnement national dans le cadre du PNSE 2 et de fait pas de réactualisation des données régionales.
10.2.1.5 : Mettre en place un atelier citoyen sur les enjeux sanitaires d'un territoire	CESSA					
10.2.1.6 : Mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information sur les risques sanitaires liés à l'environnement	Commune de Salon-de-Provence				NL	Questionnaire et résultats Bilan des activités Calendrier des éco-gestes
10.2.1.7 : Mettre en place un monitoring urbain pour une « ville développement durable »	Métropole NCA				NL	Bilan de l'expérimentation
10.2.1.8 : Continuer à développer et à promouvoir les ateliers bien être santé environnement sur les territoires de NCA	Association Arbre				NL	
10.2.1.9 : Mesurer l'influence de la communication sur les comportements sanitaires et durables en piscine publique	IRSIC				NL	Rapport scientifique
10.2.1.10 : Mettre en place une assistance à l'utilisation et au déploiement de l'outil de collecte des données relatives aux émissions industrielles GIDAF en PACA	Environnement Industrie					

Action 11 : Sensibiliser, former et éduquer en santé environnement

Sous-action 11.1 - Mettre en place des actions de sensibilisation des acteurs territoriaux à la santé environnementale

Mesure 11.1.1 - Aménagement du territoire

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
11.1.1.1 : Mettre en place des actions de sensibilisation à la santé environnementale des acteurs territoriaux de l'aménagement du bassin de vie dans le cadre d'un projet territorial de développement	 CA Grand Avignon					
11.1.1.2 : Mettre en place des actions de concertation et de créativité destinées à proposer un nouveau mode de gouvernance en matière de gestion des risques sanitaires et environnementaux en partenariat avec les acteurs territoriaux du bassin de vie	Association Territoire Vivant					Site Internet www.capterritoirevivant.eu
11.1.1.3 : Sensibiliser les industriels du pourtour de l'Etang de Berre à l'importance de la mise en place d'une démarche d'économie circulaire pour optimiser les flux de matières et d'énergies et ainsi réduire l'impact individuel sur la santé et l'environnement	Environnement Industrie					

Sous-action 11.2 - Contribuer à la formation des acteurs, dans l'entreprise, des associatifs, des professionnels de santé publique et des correspondants santé-environnement dans les mairies qui pourraient s'approprier les outils pour les communiquer aux citoyens

Mesure 11.2.1 - Identification et formation des « relais »

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
11.2.1.1 : Elargir la démarche du SISTE PACA à la santé environnement	ORS				CSP	
11.2.1.2 : Former des associations sur les enjeux santé environnement et écouter leurs préoccupations	DREAL					
11.2.1.3 : Déployer un module santé environnement pour la formation des professionnels de santé publique et pour les médecins libéraux	 ARS / Médecine & Innovation				NL	Depuis 2011, plus de 100 médecins ont pu bénéficier de cette formation
11.2.1.4 : Diffuser de l'information auprès du milieu de l'éducation environnement et développement durable via le réseau Graine PACA et la plateforme régionale de concertation	Graine PACA					Bulletin « Fruit de GRAINE » Exemples n° 57, 58 et 61

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
11.2.1.5 : Informer, sensibiliser et former des professionnels et des «relais»	CRES				CSP NL	Actes du colloque 2011 « Education pour la santé environnementale » Vidéo du colloque 2011 (120 participants) Actes du colloque 2013 « Inégalités de santé environnementale » (110 participants) Colloque 2015 « Pour un urbanisme favorable à la santé »
11.2.1.6 : Améliorer les connaissances en entomologie médicale et aux méthodes de luttes mécaniques	CHU de Nice				NL	17 formations dispensées : 12-14 personnes par formations
11.2.1.7 : Congrès URPS-ML santé environnement	URPS-ML				NL	Actes du congrès
11.2.1.8 : Formation à la santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale	CRES / Graine PACA				CSP	Module 1 : Qualité de l'air intérieur Module 2 : Qualité de l'air extérieur (40 participants)
11.2.1.9 : Les Formations en santé environnement de l'ASEF	ASEF					
11.2.1.10 : Formations de professionnels en formation continue et en formation initiale « Promouvoir la santé environnementale tout au long de sa vie »	CoDES 84					

Sous-action 11.3 - Construire une culture commune en santé environnement

Mesure 11.3.1 - Comportements face aux risques sanitaires

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
11.3.1.1 : Réaliser une campagne « éco-gestes pour prévenir les risques sanitaires »	FNE PACA				CSP NL	Campagne « La Maison du Bon'Air »
11.3.1.2 : Rédiger un appel à projets, en tant que membre du réseau santé environnement, à destination des acteurs du réseau régional de la culture scientifique et technique sur la santé environnement	DRRT					
11.3.1.3 : Mettre en place un programme de sensibilisation des scolaires sur les thèmes de l'énergie, les déchets, les déplacements et l'eau	CPAE					
11.3.1.4 : Mettre en place un programme de sensibilisation des scolaires aux pollutions Eau, Air et Bruit et à leurs impacts sur la santé	CPA					400 classes participent chaque année au programme 'apprendre pour agir» dont 54 sur l'air, 18 sur le bruit et 55 sur l'eau

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
11.3.1.5 : Mettre en place une campagne de prévention des risques et nuisances sonores	GSA 05					Plus de 1000 élèves du primaire et du secondaire sensibilisés tous les ans. Malle pédagogique : gong, diapason, maquette de l'oreille, CD-ROM «l'oreille cassée», sonomètre et fiche de mesures, matériel audio (casque, écouteurs, MP3, ampli, CD), photos de cils auditifs, réglette «Sourdirisque», bouchons d'oreille, casque de protection et livret «Trop puissant»
11.3.1.6 : Prévenir et réduire les risques d'exposition au plomb dans l'environnement	CoDES 13 > Compagnons Bâtisseurs Provence				CSP	Transfert du portage du projet du CoDES 13 à Compagnons Bâtisseurs Provence
11.3.1.7 : Prévenir et réduire les risques d'exposition au plomb liés aux lieux de vie (Noailles-Belsunce)	CoDES 13				NL	
11.3.1.8 : Eduquer à l'environnement sonore des élèves de 6ème et 5ème des collèges du département des Bouches-du-Rhône	CoDES 13					
11.3.1.9 : Informer et conseiller, sur le plan juridique, les locataires et propriétaires et l'ensemble des acteurs du logement afin de renforcer et améliorer le dispositif départemental de lutte contre l'habitat indigne et notamment garantir les droits des occupants de bonne foi de logements déclarés insalubres	ADIL 84					Action annuelle reconduite chaque année
11.3.1.10 : Informer pour mieux lutter contre l'habitat indigne	ADIL 13					Action annuelle reconduite chaque année
11.3.1.11 : Informer et conseiller, sur le plan juridique, les locataires et propriétaires et l'ensemble des acteurs du logement afin de renforcer et améliorer le dispositif départemental de lutte contre l'habitat indigne et notamment garantir les droits des occupants de bonne foi de logements déclarés insalubres	ADIL 83					Action annuelle reconduite chaque année
11.3.1.12 : Impliquer le niveau local dans la lutte contre l'habitat indigne	 ARS					
11.3.1.13 : Sensibiliser les chasseurs et les particuliers au « risque trichine » lié à la consommation de viande de sanglier	CH du Pays d'Aix					Le projet sans financement n'a pas pu être mis en œuvre
11.3.1.14 : Informer le secteur de l'hôtellerie marseillais sur les nuisances liées aux punaises de lit	Ville de Marseille				NL	Plaquette de prévention
11.3.1.15 : Mettre en place un programme de sensibilisation du grand public aux impacts sanitaires engendrés par la présence de substances chimiques dans leur habitat	Ecoformation 84					

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
11.3.1.16 : Sensibiliser, informer et accompagner les habitants d'un quartier de Marseille sur les questions de santé environnement dans le cadre d'un Réseau Santé Cadre de Vie	CoDES 13	●				Le projet sans financement n'a pas pu être mis en œuvre
11.3.1.17 : Observation, information et repérage de l'habitat indigne dans les Hautes-Alpes	ADIL 05	●		€		Site Internet ADIL 05 Questionnaire de repérage de l'habitat dégradé et de la précarité énergétique
11.3.1.18 : « ARA en Sud Vaucluse » : Repérage des situations d'insalubrité	Compagnons Bâisseurs Provence	●		€	NL	
11.3.1.19 : Mettre en place, dans le cadre du projet éducatif territorial 2013-2016 un programme de sensibilisation des scolaires de Mouans-Sartoux sur les thèmes des déplacements actifs et leurs impacts positifs sur la santé	Ville de Mouans-Sartoux	●		€		Les actions sont annuelles et reconduites chaque année jusqu'en 2016
11.3.1.20 : PLEASE (Programme Ludo Educatif Axé Santé Environnement)	CHU de Nice	●				Informations sur le site Internet du projet PLEASE
11.3.1.21 : L'Air, les Déchets, l'Eau, le Soleil et moi - Prévention auprès et avec les enfants	CoDES 84	●				

Sous-action 11.4 - Communiquer et éduquer sur les risques émergents

Mesure 11.4.1 - Lutte anti-vectorielle respectueuse des milieux

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
11.4.1.1 : Réaliser une campagne de communication homogène sur la région sur les gestes éco-citoyens et les risques possibles liés aux Aedes Albopictus	ARS et CG	●				Informations sur le site Internet de l'ARS > Moustique tigre Spots TV Dépliant « Protection anti-moustiques »

Action 12 : Améliorer la connaissance en santé environnement

Sous-action 12.1 - Améliorer la connaissance sur les expositions aux risques en milieu professionnel

Mesure 12.1.1 - Expérimentation d'un dispositif de traçabilité

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
12.1.1.1 : Expérimenter un dispositif de traçabilité des expositions aux risques en milieu professionnel	 DIRECCTE	●				Projet PRST

Sous-action 12.2 - Améliorer la connaissance des spécificités des territoires pour une meilleure appréhension des pathologies, notamment via le monde médical

Mesure 12.2.1 - Renforcement de la gestion des signaux en santé environnement

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
12.2.1.1 : Mettre en place un réseau sentinelle de détection des signaux « faibles » en santé environnement (projet « MELIERE » : MEdecine Libérale et Emergence de Risques Environnementaux)	IPC / URPS-ML				CSP NL	Information sur le site Internet de l'URPS-ML
12.2.1.2 : Mettre en place un recueil régional des signaux sanitaires en santé environnement	ARS					Plateforme régionale de veille et d'urgence sanitaire
12.2.1.3 : Mettre en place une veille socio-informatique sur les alertes santé-environnement en PACA	CESSA				CSP NL	
12.2.1.4 : Publier en ligne un cadastre territorial du risque avéré	APCME				CSP	Cadastre territorial du risque avéré
12.2.1.5 : Évaluer la faisabilité de mettre en place un observatoire des cancers des voies urinaires et des leucémies aiguës chez l'adulte dans les Bouches-du-Rhône	ARS – CIRE Sud (InVS)				CSP NL	Informations sur le site Internet de l'ARS > REVELA 13
12.2.1.6 : Améliorer les connaissances sur les risques pour la santé liés à la présence de levures et moisissures dans le logement	ARS					
12.2.1.7 : Améliorer les connaissances sur la faisabilité de la réhabilitation d'immeubles insalubres en remettant en location des logements de qualité	ARS					
12.2.1.8 : Rechercher des signaux faibles issus des populations vulnérables via la mise en place d'un réseau de pharmaciens sentinelles santé environnement	Réseau Ph@re / CHU de Nice					Informations sur le site Internet du réseau Ph@re

Mesure 12.2.2 - Croisement des systèmes d'information « santé » et « environnement »

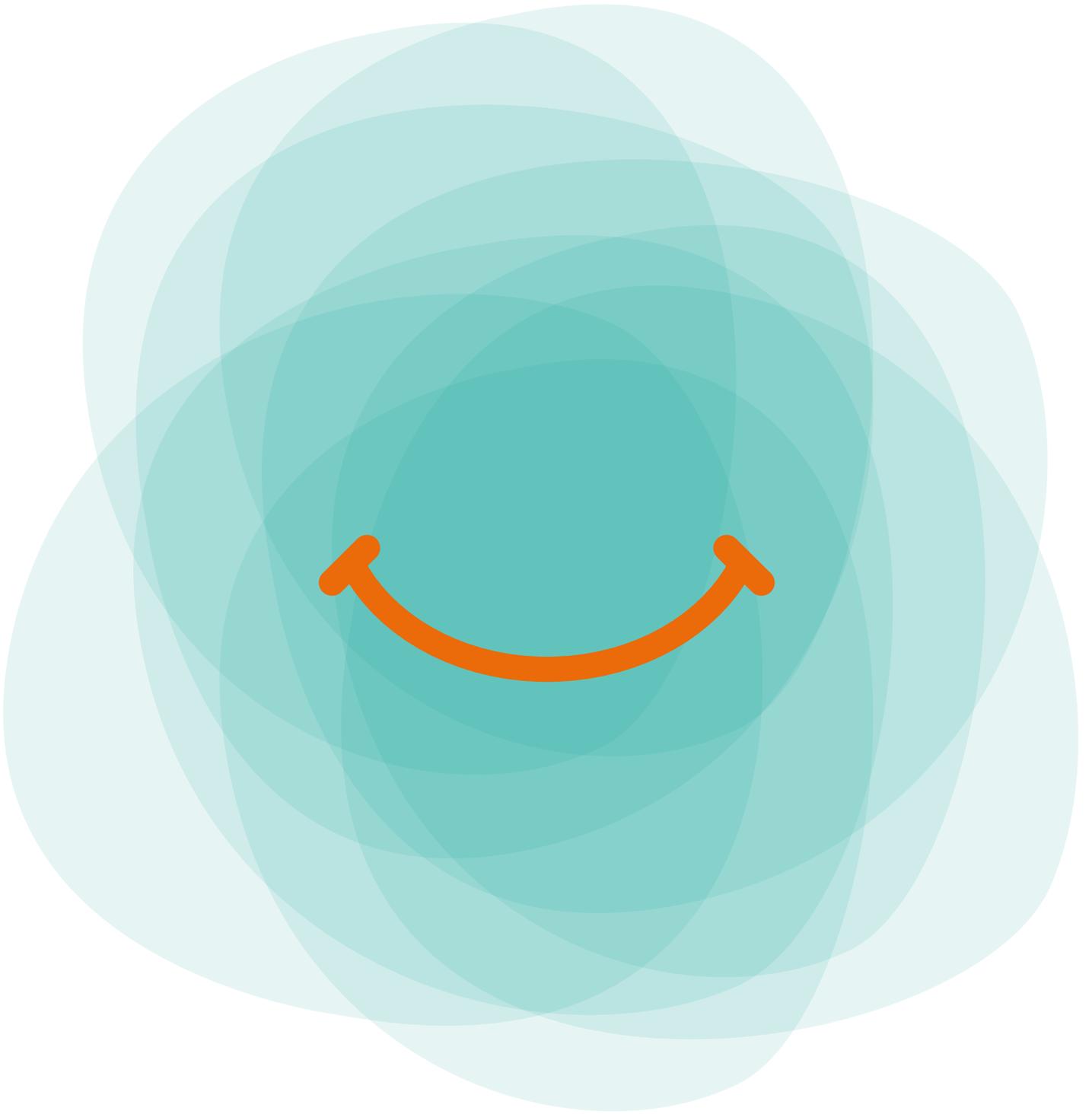
PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
12.2.2.1 : Croiser les systèmes d'information « santé » et « environnement »	ARS / DREAL / ORS					Le projet sans financement n'a pas pu être mis en œuvre
12.2.2.2 : Créer un recueil et centraliser des données entomologiques autour de nuisances et/ou de pathologies (zone Paca Ouest)	CH du Pays d'Aix				CSP NL	Recueil de données entomologiques
12.2.2.3 : Créer un recueil et centraliser des données entomologiques autour de nuisances et/ou de pathologies (zone Paca Est)	CHU de Nice					Fiches « appel téléphonique » : 217 fiches avec aide par téléphone 35 consultations entomologiques pour identification de l'insecte et aide à lutte sans insecticide

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
12.2.2.4 : Mettre en place un accompagnement méthodologique par l'ORS Paca d'une démarche de diagnostic territorial axée sur l'environnement et la santé pour l'atelier santé ville (ASV) de Vitrolles	Ville de Vitrolles					
12.2.2.5 : ISSEMB (Inégalités Sociales et Environnementales de Santé par Modélisation Bayésienne)	Université de Nice-Sophia-Antipolis				CSP	

Sous-action 12.3 – Etudier l'impact de l'environnement sur la santé

Mesure 12.3.1 - Développer de nouveaux indicateurs

PROJET	PORTEUR	%	LOC.	APSE	COM.	RÉSULTATS INDICATEURS
12.3.1.1 : Se porter volontaire pour être région d'expérimentation dans le cadre du programme national de biosurveillance	 ARS					L'ARS PACA s'est portée volontaire mais il n'y aura pas de programme national de biosurveillance
12.3.1.2 : Mettre en place une étude pilote de l'impact sur la santé de la qualité du milieu soumis à l'influence d'un rejet de station d'épurations	SFE					
12.3.1.3 : Mettre en place un test de mutation génique pour évaluer la participation de l'environnement à la survenue de leucémies aigües	IMBE				CSP	La mise au point du test a été réalisée, son évaluation est en cours.
12.3.1.4 : Etude d'imprégnation environnementale des populations exposées aux émissions atmosphériques à proximité de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer	Institut Ecocitoyen					
12.3.1.5 : Evaluer l'efficacité de plantations d'espèces réputées insectifuges sur la densité d'Aedes albopictus dans l'environnement d'établissements de santé	GIP COMET de Hyères					



Conclusions et perspectives

Sur le terrain, plus de 80 structures se sont impliquées à des degrés divers dans la démarche du PRSE. Au terme de l'année 2014, le plan compte 222 projets labellisés d'envergure locale ou régionale. La richesse et la diversité des projets labellisés PRSE témoignent de la mobilisation forte et durable des acteurs dans le champ de la santé environnementale en PACA.

Les indicateurs de réalisation des projets permettent de dresser un bilan positif du PRSE 2 puisque la majorité des projets labellisés PRSE ont été réalisés ou le sont partiellement.

Le PRSE 2 aura permis :

- ✓ de déterminer des enjeux régionaux prioritaires en santé environnement pour la période 2009-2014 en associant les territoires dès le démarrage du plan;
- ✓ de renforcer la synergie entre les membres du réseau régional santé environnement et de développer des partenariats opérationnels ;
- ✓ d'impliquer les associations et les collectivités ;
- ✓ de construire une culture santé environnement commune (notamment pour les associations d'éducation pour l'environnement et aux associations d'éducation pour la santé) ;
- ✓ de légitimer et valoriser des projets ;
- ✓ de régionaliser des démarches innovantes et efficaces ;
- ✓ et de favoriser l'émergence de nouveaux projets en santé environnement.

A l'inverse, les freins du PRSE 2 sont les marges de progrès pour le prochain PRSE. Les pilotes devront notamment veiller à :

- mobiliser les acteurs du monde économique (entreprises, industriels, etc.) et les professionnels de santé (médecins en particulier) ;
- identifier et intégrer au dispositif du PRSE les acteurs de la santé environnementale dans les départements encore peu pourvus en actions territorialisées ;
- poursuivre la mobilisation des collectivités territoriales ;
- territorialiser l'animation du PRSE pour inciter l'échelon local à mettre en œuvre une réflexion et une planification en santé environnement adaptée à leurs spécificités ;
- améliorer la transversalité thématique et/ou territoriale entre les projets ;
- créer un comité d'orientation stratégique du PRSE ;
- et d'améliorer la visibilité du PRSE, pas ou peu connu du grand public, en développant une stratégie de communication adaptée de façon à mieux impliquer les habitants de la région.

Le bilan du PRSE 2 permet d'identifier des facteurs de réussite et des freins et aussi de proposer des orientations pour le nouveau plan qui doit se mettre en œuvre pour les prochaines années.

Ainsi, les facteurs de réussite du PRSE 2 qui devront être maintenus et/ou renforcés en gage d'une bonne élaboration / mise en œuvre du PRSE 3 sont notamment :

- ✓ la gouvernance partagée ;
- ✓ le niveau d'animation du PRSE (moyens humains et financiers) ;
- ✓ les outils et moyens de communication entre les membres du réseau ;
- ✓ l'articulation avec les autres planifications en santé environnement (PRST, Ecophyto, etc.) ;
- ✓ la labellisation PRSE* ;
- ✓ les appels à projets santé environnement* ;
- ✓ et le Forum régional santé environnement*.

**Ces trois initiatives du PRSE PACA ont été présentées lors des rencontres nationales santé environnement qui se sont tenues à Lyon les 3 et 4 juin 2013. Elles pourraient être reprises par d'autres régions pour la mise en œuvre de leur PRSE 3 ou au niveau national dans le cadre du PNSE 3.*

Au-delà de la satisfaction d'avoir pu mener à bien le pilotage du PRSE, l'ARS et la DREAL, qui sont aussi des porteurs de projets en santé environnement, ont pu améliorer la visibilité des actions mises en œuvre au sein de leurs structures respectives. Ils ont également pu renforcer leur partenariat sur des projets à l'objectif partagé de promotion d'un environnement favorable à la santé.

Tous les feux sont au vert pour que la dynamique impulsée autour de la thématique santé environnement en PACA dans le cadre du PRSE 2 soit poursuivie pour les années à venir.



Liste des abréviations

- ADAI 13** : Association développement action insertion à Marseille
- ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- ADIL** : Agence départementale pour l'information sur le logement
- ADTC** : Association pour le développement des transports collectifs, des voies cyclables et piétonnes
- AEP** : Alimentation en eau potable
- AERMC** : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
- APCME** : Association pour la prise en charge des maladies éliminables
- AP-HM** : Assistance publique - Hôpitaux de Marseille
- APPA** : Association pour la prévention de la pollution de l'air
- APSE** : Appel à projets santé environnement
- ARPE** : Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement
- ARS** : Agence régionale de santé
- ASEF** : Association santé environnement France
- ASV** : Atelier santé ville
- BRGM** : Bureau de recherches géologiques et minières
- CA du Grand Avignon** : Communauté d'agglomération du Grand Avignon
- CAPM** : Communauté d'agglomération du Pays de Martigues
- CCI** : Chambre de commerce et d'industrie
- CDMM** : Centre de découverte du monde marin
- CEDER** : Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables
- CEI** : Conseiller en environnement intérieur
- CEREGE** : Centre Européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement
- CESSA** : Centre d'études en sciences sociales appliquées
- CG** : Conseil général
- CGEDD** : Conseil général de l'environnement et du développement durable
- CH** : Centre hospitalier
- CHS** : Conseiller habitat santé
- CHSCT** : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- CHU** : Centre hospitalier universitaire
- CIRE Sud** : Cellule inter-régionale d'épidémiologie Sud (Antenne locale de l'InVS)
- CO** : Monoxyde de carbone
- CoDES** : Comité départemental d'éducation pour la santé
- CoVe** : Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin
- CPA** : Communauté d'agglomération du Pays d'Aix
- CPAE** : Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
- CPER** : Contrat de plan Etat-Région

CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CRÉS : Comité régional d'éducation pour la santé

CSP : Comité de suivi des projets

CYPRES : Centre d'information pour la prévention des risques majeurs

DDT : Direction départementale des territoires

DGS : Direction générale de la santé

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DPC : Développement professionnel continu

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DRCCRF : Direction régionale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DRRT : Délégation régionale à la recherche et à la technologie

DUP : Déclaration d'utilité publique

EDCH : Eaux destinées à la consommation humaine

ERP : Etablissements recevant du public

ERS : Evaluation de risques sanitaires

ERU : Eaux résiduelles urbaines

FNE : France nature environnement

FREDON : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

FRSE : Forum régional santé environnement

GIDAF : Gestion informatisée des données d'auto-surveillance fréquente

GIP COMET de Hyères : Groupement d'intérêt public communauté d'établissement du bassin hyérois

GRSE : Groupe régional santé environnement

GSA 05 : Gap sciences animation 05

HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques

HCSP : Haut conseil de santé publique

ICPE : Installations classées pour la protection de l'environnement

IGAENR : Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

IGAS : Inspection générale des affaires sociales

IMBE : Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale

InCA : Institut national du cancer

INRA : Institut national de la recherche agronomique

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

InVS : Institut de veille sanitaire

IPC : Institut Paoli-Calmettes

IRSIC : Institut de recherche en sciences de l'information et de la communication

LR : Languedoc-Roussillon

Métropole NCA : Métropole Nice Côte d'Azur

MISP : Médecins inspecteurs de santé publique

OMS : Organisation mondiale de la santé

ORP : Observatoire régional des pesticides

ORS : Observatoire régional de la santé

OSCARS : Outil de suivi cartographique des actions régionales de santé

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PCB : Polychlorobiphényles

PCET : Plan climat énergie territorial

PCT : Polychloroterphényles

PDA : Plan de déplacements des administrations

PDE : Plan de déplacements entreprises

PDIE : Plan de déplacements inter-entreprises

PDU : Plan de déplacements urbains

PER : Profil environnemental régional

Ph@re : Pharmaciens en réseau

PM : Particules en suspension

PNNS : Plan national nutrition santé

PNSE : Plan national santé environnement

PNST : Plan national santé travail

POP : Polluants organiques persistants

PPA : Plan de protection de l'atmosphère

PRASE : Programme régional alimentation santé environnement

PRSE : Plan régional santé environnement

PRST : Plan régional santé travail

REVELA 13 : Observatoire des cancers des voies urinaires et des leucémies aiguës chez l'adulte dans les Bouches-du-Rhône

RSDE : Rejets de substances dangereuses dans l'eau

SCHS : Service communal d'hygiène et de santé

SCP : Société du canal de Provence

SFE : Surfrider foundation Europe

SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales

SISTE : Système d'information santé, travail et environnement

SPPPI : Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles

SRCAE : Schéma régional climat air énergie

STEP : Station d'épuration

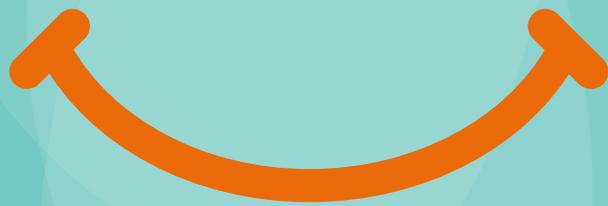
TBSE : Tableau de bord santé environnement

UPV : Université populaire Ventoux

URPS-ML : Union régionale des professionnels de santé – médecins libéraux

ZAPA : Zones d'actions prioritaires pour l'air





www.prse-paca.fr



BILAN DU PRSE PACA 2009-2014

Environnement d'aujourd'hui, santé de demain

